



Les collectifs
d'agriculteurs



ENGAGÉS

pour la **BAISSE DES PRODUITS
PHYTOSANITAIRES** en Occitanie

Action réalisée par :



Action financée par :



Retrouvez cette
plaquette sur les sites
de la Chambre régionale
d'agriculture d'Occitanie

(<http://occitanie.chambre-agriculture.fr>)

et de la DRAAF Occitanie

(<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Groupes-30-000>)



Aa

Note de lecture :

● **IFT** : Indice de Fréquence de Traitements. Il comptabilise le nombre de doses de référence utilisées par hectare au cours d'une campagne culturale.

● **SdC** : Système de Culture. Ensemble cohérent et ordonné de techniques culturales mises en oeuvre sur un lot de parcelles conduites de la même façon, selon les mêmes principes de gestion et avec les mêmes objectifs, et ceci sur plusieurs années.

● **BSV** : Bulletin de Santé du Végétal. L'objectif du BSV est de présenter l'état sanitaire des cultures en fonction du stade de développement, des observations des ravageurs et maladies et de la présence de symptômes. Il prévoit l'évolution du risque phytosanitaire grâce à la modélisation. Il propose aux agriculteurs et conseillers une évaluation du risque sanitaire en fonction des périodes de sensibilité des cultures et des seuils de nuisibilité. Il permet également de diffuser des messages réglementaires et des alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires.

● **Enquêtes PK** : enquêtes pratiques culturales. Ce dispositif a pour objectif de collecter des données détaillées sur la conduite de l'itinéraire technique des exploitations agricoles (travail du sol, gestion de l'enherbement et maîtrise de la pression phytosanitaire, fertilisation, etc.) tous les 5 ans environ pour 4 grandes catégories de productions végétales (grandes cultures et prairies, viticulture, maraîchage, arboriculture). C'est un outil Ecophyto pour la description des pratiques des exploitations. Les résultats de ces enquêtes servent à définir des IFT de référence par territoire (région ou bassin de production). On distingue les IFT de référence (70^e percentile) et les IFT moyens.

● **Produit de biocontrôle** : Le biocontrôle est un ensemble de méthodes de protection des végétaux basé sur l'utilisation des mécanismes naturels.

Le principe du biocontrôle repose sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication. Le biocontrôle est composé d'agents et produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures, qui comprennent en particulier :

- Les macro-organismes essentiellement des invertébrés, notamment des acariens, insectes et nématodes, utilisés pour protéger les plantes des bio-agresseurs via la lutte biologique.
- Les produits phytopharmaceutiques comprenant des micro-organismes, des médiateurs chimiques comme les phéromones et les kairomones et des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. Les Produits de Biocontrôle sont ceux inscrits sur la [liste Biocontrôle](#) mise à jour régulièrement.

Seuls les produits bénéficiant d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) en cours de validité figurent dans cette liste.

● **Produit phytosanitaire (ou phytopharmaceutique)** : définis comme les « produits, sous la forme dans laquelle ils sont livrés à l'utilisateur », composés de substances actives, et de co-formulants (par exemple : phytoprotecteurs, synergistes...) et visent à l'un des usages suivant :

- Protéger les végétaux ou les produits végétaux contre les organismes nuisibles ou prévenir l'action de ceux-ci
- Exercer une action sur les processus vitaux des végétaux, autre que les substances nutritives
- Assurer la conservation des produits végétaux
- Détruire les végétaux ou les parties des végétaux indésirables
- Freiner ou prévenir une croissance indésirable des végétaux

Les produits contenant des substances actives autorisées au niveau de l'Union européenne, doivent faire l'objet d'une évaluation et d'une autorisation nationale (AMM). Certains d'entre eux bénéficient d'une autorisation d'utilisation en agriculture biologique (AB).

● **OAD** : Outils d'Aide à la Décision. Ils permettent de mieux raisonner l'application des produits phytosanitaires. L'objectif est d'utiliser la bonne dose au bon moment tout en garantissant la productivité des cultures.

● **Produits CMR** : Substances Cancérogènes, Mutagènes et Toxiques pour la Reproduction. Au regard des dangers qu'elles présentent, ces substances et mélanges classés sont soumis à des réglementations restrictives.

● **PBI** : Protection Biologique Intégrée. Elle est définie comme l'utilisation raisonnée de l'ensemble des moyens de lutte avec une priorité pour la lutte biologique.

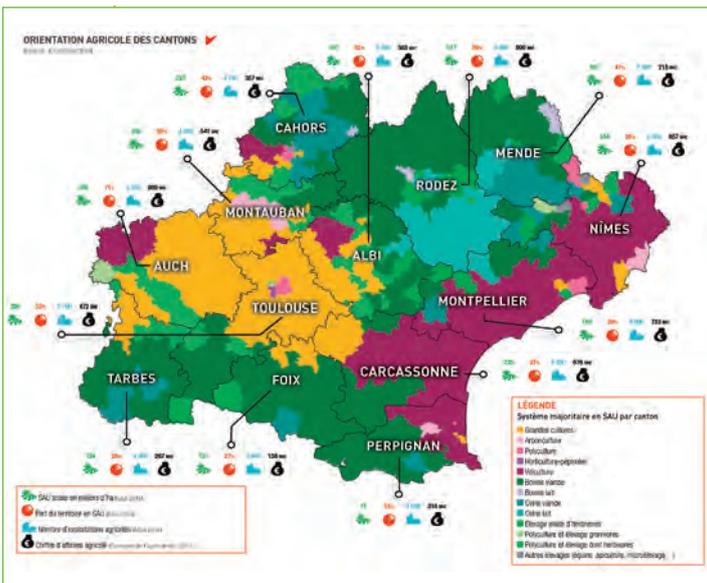


Contexte agricole en Occitanie et politiques publiques pour la diminution de l'usage des produits phytosanitaires

● Quelques chiffres pour la région Occitanie.

© Agriscopie 2019

- 1^{ère} région agricole de France par le nombre de fermes : 65 400 soit 17 % des fermes Françaises en 2016.
- 9 % de surface de production nationale de céréales et oléagineux en 2019.
- 28 % de surface de production française de maïs semences.
- 34 % de surface de production viticole française.
- 11 % de surface de production maraîchère.
- 19 % des surfaces de production de fruits.



© Agriscopie 2018



● L'organisation en collectif d'agriculteurs, pourquoi ?

- Innover au niveau technique, social et organisationnel.
- Mettre en commun la compréhension des leviers et actions pour la transition agro-écologique.
- Bénéficier d'un accompagnement technique et de formations.
- Partager collectivement le risque et être plus confiant sur la prise de décision.

● De fortes variabilités climatiques à l'échelle régionale et des événements extrêmes.

Les productions Occitanes sont diversifiées du fait des variations climatiques (influence atlantique à l'ouest, méditerranéenne à l'est et montagnards au nord et au sud). Des événements extrêmes comme de fortes précipitations, la sécheresse, la grêle, les gelées ou les vents violents sont également caractéristiques de la région. Elles impactent fortement les productions végétales ainsi que les stratégies de protection des cultures. Ces événements extrêmes accentués par le dérèglement climatique favorisent l'apparition de nouveaux parasites.

● Un contexte pédoclimatique qui favorise des IFT bas

L'Occitanie comme les autres régions du Sud de la France bénéficie d'un contexte pédoclimatique favorable globalement à une moindre pression des bio-agresseurs (notamment maladies) que les autres régions. Par conséquent, cela limite le nombre de traitements phytosanitaires et les IFT.

Par exemple, selon [les enquêtes PK de 2017](#), l'IFT blé tendre de l'Occitanie est de 3,4 en moyenne contre 6 en moyenne en Hauts de France et en moyenne 5,2 au niveau national. Pour la viticulture, selon [l'enquête PK de 2016](#), l'IFT moyen du bassin Languedoc est de 14 contre 23,4 en Champagne et 15,3 de moyenne nationale.

● Des politiques publiques en faveur de la baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires

- Le plan ECOPHYTO II+, co-piloté par les ministères en charge de l'agriculture, l'environnement, la santé et l'enseignement supérieur, maintient l'objectif de - 50 % à l'horizon 2025 et vient renforcer l'accompagnement des agriculteurs dans la transition et leur engagement vers la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires. Les collectifs d'agriculteurs sont ainsi au cœur du plan Ecophyto II+ qui vise à diffuser au plus grand nombre les pratiques et systèmes agronomiques économes et performants. L'expérimentation, la valorisation et la diffusion des bonnes pratiques sont les objectifs des collectifs d'agriculteurs accompagnés et financés depuis 2008 pour les premiers.
- Le projet agroécologique pour la France vise à engager une transition vers de nouveaux systèmes de production performants dans toutes leurs dimensions : économique, sociale et environnementale. Il est basé sur la capitalisation d'expériences réussies de changement de pratiques afin d'inciter les reconceptions des systèmes de production. La loi d'avenir pour l'agriculture a défini le cadre de la mise en place de groupements d'agriculteurs présentés comme modèles d'organisation collective pour le changement de pratiques.

DEPHY Expé en Occitanie : focus sur les 5 projets dont le pilote est basé en Occitanie

Le réseau DEPHY EXPE vise à concevoir, tester et évaluer des systèmes de cultures utilisant des produits phytosanitaires de synthèse en ultime recours. Les innovations prometteuses ont vocation à être testées en contexte local notamment via les agriculteurs engagés dans les collectifs.

Au niveau national, après la première phase 2012-2017, on dénombre pour la nouvelle phase, 41 projets et 200 sites d'expérimentations.

● AGROSEM 2018-2023: Actionner les leviers de l'agroécologie pour produire des semences de qualité sans pesticides

L'objectif du projet est de gérer les bioagresseurs sans faire appel aux produits phytosanitaires dans un contexte très spécifique de la production de semences. Une rotation sur 8 ans incluant au minimum une céréale, des protéagineux, des betteraves, des fourragères et des potagères est testée. Des bandes fleuries sont mises en place pour attirer les pollinisateurs et servir de zone refuge. Enfin, l'évaluation se fait sur un plan agronomique, économique, environnemental et social.

- [Fiche de présentation](#)
- Contact : **Laura BRUN** (laura.brun@fnams.fr)

AGROSEM - Actionner les leviers de l'AGROécologie pour produire des SEMences de qualité sans pesticide
Structure pilote : FNAMS Castelnaudary

NextGen'VITI - Les nouvelles technologies au service de l'agro-écologie pour les générations futures de vignerons
Structure pilote : IFV Occitanie

Made in AB - Maîtrise des ADvEntices en AB
Structure pilote : ITAB

REDUCE - Réduction des hERbicides et Durabilité en agricUlture de Conservation en Occitanie
Structure pilote : CRA Occitanie

MIRAD - Maîtrise des Intrants et des Résidus phytosanitaires pour des vergers d'AbriCotiers Durables
Structure pilote : INRA-PACA

PRUMEL - Réseau de Conception et d'Évaluation de Vergers Multi-Espèces intégrant du Prunier avec pour objectif zéro IFT hors NODU vert bio-contrôle et zéro résidu chimique détecté
Structure pilote : INRA-Bordeaux

ALTO - Systèmes en ArboricULture et Transition agroÉcologique
Structure pilote : INRA UERI Gotheron

BEE - Bio contrôle et Équilibre de l'Écosystème vigne
Structure pilote : IFV-Charentes

EcoPêche 2 - Conception et évaluation multisite de vergers de pêchenectarine très économes en produits phytosanitaires
Structure pilote : CTIFL-Gard

AGRECOMel - Transition vers des systèmes AGRO-ÉCOlogiques innovants en culture du Melon
Structure pilote : CTIFL-Gard

RésoPest - Réseau expérimental de systèmes de culture zéro-pesticides en Grande Culture et Polyculture-Elevage
Structure pilote : INRA Dijon

SALSA - Systèmes viticoles Agroécologiques mobilisant la résistance variétale et les régulations naturelles
Structure pilote : INRA-Bordeaux

Illustration : Cartographie des sites DEPHY-EXPE en Occitanie

● NextGen'VITI 2019-2024: Les nouvelles technologies de l'agro-écologie pour les générations futures de vignerons.

L'objectif du projet est de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires par la combinaison des nouvelles technologies et des méthodes innovantes. Pour cela, des robots sont testés comme alternatives aux herbicides, mais aussi la pulvérisation fixe et l'utilisation d'outils d'aide à la décision (OAD). La diffusion se fait par des démonstrations de robots, l'installation de pulvérisateurs fixes et la visite de couverts végétaux.

- [Fiche de présentation](#)
- Contact : **Christophe GAVIGLIO** (christophe.gaviglio@vignevin.com)

● REDUCE 2018-2024: Réduction des herbicides et durabilité en agriculture de conservation en Occitanie

L'objectif du projet REDUCE est de diminuer voire supprimer les herbicides tout en réduisant le travail du sol en grandes cultures. Pour cela, ce sont des combinaisons de leviers de gestion qui sont testées, comme la modification de la rotation, la mise en place de cultures intermédiaires, le choix variétal ou encore la densité et l'écartement des semis. Ces expérimentations permettent la production d'itinéraires techniques adaptés localement et de règles de décision. Ce projet vise également à impliquer des ingénieurs, des agriculteurs et des étudiants à toutes les étapes. Les références sont ensuite diffusées lors de journées techniques.

- [Fiche de présentation](#)
- <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/agroecologie/reduce/>
- Contact : **Melanie LOBIETTI** (melanie.lobiotti@occitanie.chambagri.fr)



© Fotolia



● Ecopêche 2 2019-2023: Conception et évaluation multisites de vergers de pêches-nectarines très économes en produits phytosanitaires.

L'objectif est de réduire les IFT de 70 à 80 % par rapport à la valeur de référence et de produire des fruits avec zéro résidu de pesticides. Le projet vise aussi à exclure tout herbicide et utiliser seulement du biocontrôle. Le premier levier est : la prophylaxie avec la suppression des organes végétaux touchés, la restructuration du verger mais aussi l'utilisation d'un système de goutte-à-goutte. Sont également testés, les barrières physiques comme la glu et l'argile et les bâches tissées hors-sol. Enfin, l'évaluation se fait sur les performances agronomiques, technico-économiques et environnementales.

- [Fiche de présentation](#)
- Contact : **Julien RUESCH** (ruesch@ctifl.fr)

● AGRECOMel 2019-2023: Expérimentation de systèmes de production de légumes frais avec usage de pesticides en ultime recours

L'objectif est de baisser les IFT de 60 à 100 % en fonction des systèmes de culture pour la production de melons. Des combinaisons de leviers comme la résistance variétale, la mise en place d'intercultures assainissantes, l'amélioration de la biodiversité fonctionnelle, l'utilisation du biocontrôle et des OAD sont testées dans ce projet. Les produits classés CMR ne seront pas utilisés sur ces systèmes de cultures.

- [Fiche de présentation](#)
- Contact : **Marie TORRES** (torres@ctifl.fr)





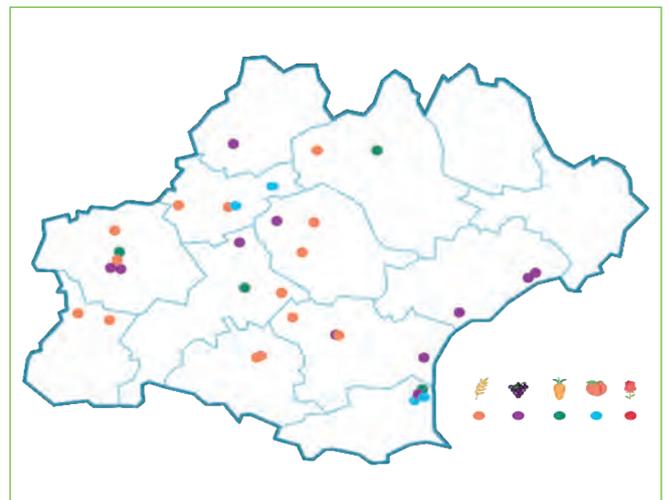
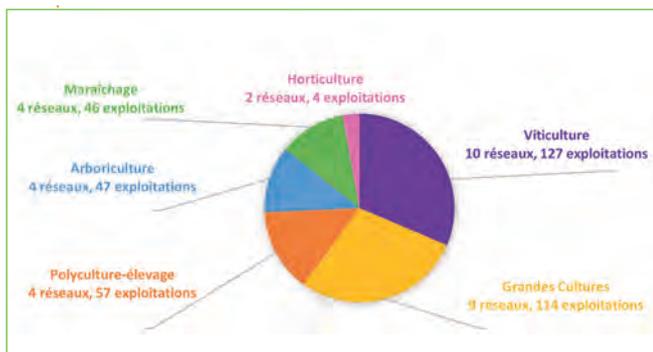
S'appuyer sur la force du collectif pour mettre en place des techniques alternatives : l'exemple des réseaux DEPHY ferme

Le dispositif DEPHY ferme est une action phare du plan ECOPHYTO. Au niveau national, 3 000 fermes organisées en 250 groupes sont engagées pour éprouver, valoriser et déployer des techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires, tout en étant performantes sur les plans économique, social et environnemental.

- **DEPHY Ferme, des groupes d'agriculteurs volontaires accompagnés pour faire évoluer leurs pratiques.**

Les 33 groupes d'Occitanie sont animés par des ingénieurs réseaux (IR) qui proviennent de plusieurs types de structures d'accompagnement : Chambres départementales d'agriculture mais aussi coopératives, groupement d'agriculteurs bio, et CIVAM.

Répartition des 33 groupes DEPHY FERME par filière



Carte des réseaux engagés dans DEPHY FERME en 2019 en Occitanie

© CRAO



Groupe d'agriculteurs engagés dans les réseaux DEPHY



1

Focus 1 : la filière grandes cultures polyculture-élevage

Les 3 leviers les plus utilisés en Occitanie

1

• La réduction des doses et l'optimisation des traitements

Elle permet de réduire la consommation de produits phytosanitaires. A travers une meilleure connaissance des conditions d'applications, l'utilisation en conditions optimales, la modulation intra-parcellaire, l'utilisation d'outils d'aide à la décision (OAD) et du raisonnement des interventions chimiques, les IFT baissent.

2

• Le désherbage mécanique

C'est une alternative aux herbicides. Plus de la moitié des groupes ont mis en place ce levier pour lutter contre les adventices.

3

• La mise en place d'un couvert d'interculture

Celle-ci est actionnée par les 14 groupes situés en Occitanie. Il s'agit d'un levier agronomique, permettant notamment d'améliorer la structure du sol, d'éviter l'érosion et de fournir des éléments nutritifs aux cultures. Sa mise en œuvre dans les groupes DEPHY est souvent une clé d'entrée pour réintroduire un raisonnement agronomique dans les exploitations agricoles permettant, in fine, de mieux raisonner les traitements phytosanitaires.

-14% d'IFT pour la filière grandes cultures polyculture-élevage
Baisse moyenne régionale d'IFT entre l'entrée dans le réseau et la moyenne 2015-2016-2017

En Occitanie, après 5 ans d'engagement dans les réseaux DEPHY, 55 % des systèmes classés comme non économes ont enregistré une baisse de leurs IFT.

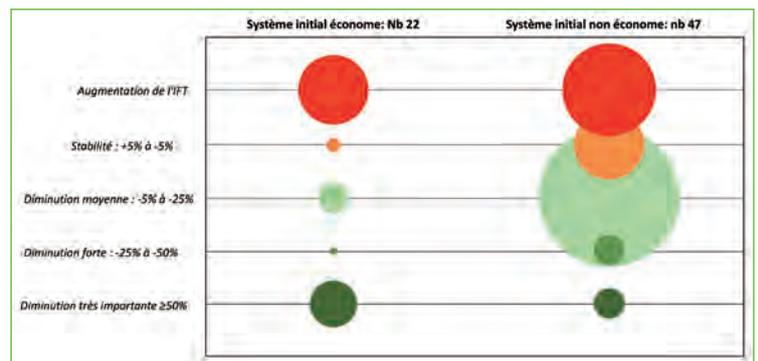
Pour les systèmes déjà économes, 50 % d'entre eux ont réussi à diminuer leur IFT de manière plus importante.

C'est donc plus de la moitié des SdC suivis dans DEPHY qui ont vu leur IFT diminuer au cours de leur période d'engagement.

- En moyenne, les 69 systèmes de cultures analysés en Occitanie ont enregistré une baisse de 14 % de leur IFT entre la valeur d'entrée dans le réseau et la moyenne des années 2015, 2016 et 2017. Cette baisse, constatée en Occitanie, est identique à celle observée au niveau national.
- La filière grandes cultures polyculture-élevage est la filière végétale pour laquelle les IFT sont les plus bas (Les IFT de références régionales selon l'enquête PK de 2017 vont de 1,5 pour les cultures de soja à 5,8 pour le colza). Les marges de manœuvre concernant les leviers d'amélioration d'efficacité sont donc réduites.

• A leur entrée dans le réseau DEPHY, les systèmes de cultures (SdC) de chaque agriculteur engagé dans DEPHY sont classés en 2 catégories :

- Les systèmes économes : ces systèmes ont déjà mis en œuvre des itinéraires techniques limitant le recours aux produits phytosanitaires. Leurs IFT sont déjà inférieurs aux références régionales.
- Les systèmes non économes : ces systèmes présentent un IFT supérieur ou égal à la référence.



Trajectoire des 69 systèmes de culture étudiés de leur entrée dans le réseau à 2015-2016-2017. La taille des points est proportionnelle au nombre de SdC.



2

Focus 2 : la filière Viticulture

● L'analyse qui suit porte sur 73 systèmes de cultures repartis sur deux bassins viticoles en Occitanie :

- Languedoc-Roussillon : 40 systèmes de cultures
- Côté Sud-Ouest : 33 systèmes de cultures

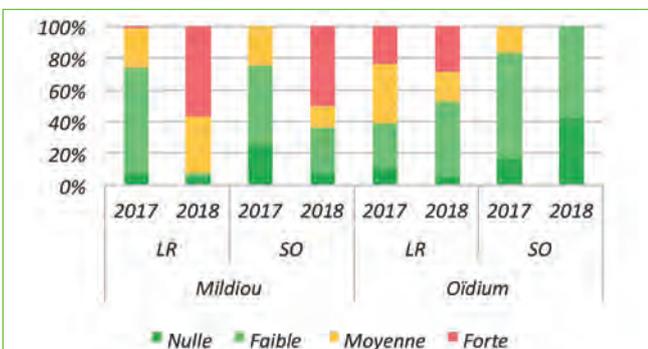
Chaque année, la pression sanitaire est différente et a une forte influence sur le nombre et l'intensité des traitements phytosanitaires. L'objectif des réseaux DEPHY étant de limiter le recours à l'utilisation des produits phytosanitaires tout en maintenant la performance économique des exploitations, nous retrouvons cette même évolution dans les résultats des réseaux DEPHY.

Afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires, divers leviers sont mis en place dans les exploitations en fonction du contexte particulier de chaque ferme.

Les 3 leviers les plus utilisés

- 1 ● L'utilisation d'outils d'aide à la décision (OAD), de bulletins techniques et le développement d'observations sur les parcelles dans plus de 75 % des exploitations. On peut citer comme exemple le BSV, Optidose et DeciTrait® outils qui permettent de moduler la dose de produits phytosanitaires, donc de la réduire en début de végétation et selon l'analyse de risque sanitaire.
- 2 ● Le travail du sol pouvant être associé à la mise en place de couvert et d'enherbement. Les couverts permettent d'améliorer la structure du sol, la fertilité, l'enrichissement en matière organique et offrent une protection contre l'érosion des sols. Ils limitent l'usage des herbicides.
- 3 ● L'utilisation de produits de biocontrôle pour substituer les produits phytosanitaires de synthèse: la confusion sexuelle et l'utilisation du soufre en sont des exemples ; on retrouve également l'utilisation de stimulateurs de défense des plantes.

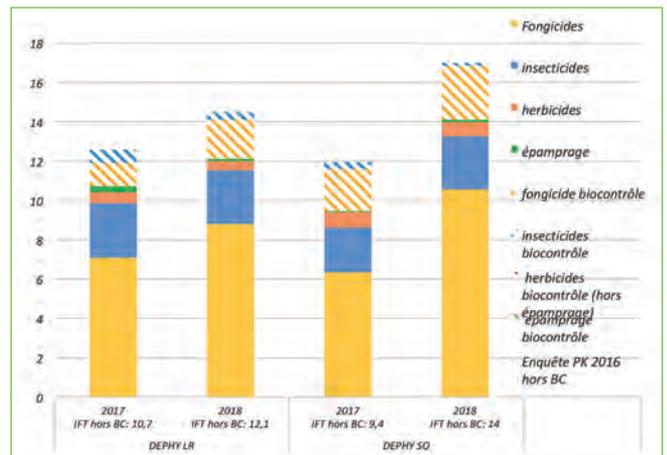
● Pression sanitaire subie par les SdC DEPHY viticulture en 2017 et 2018



- Oïdium : la pression est stable entre 2017 et 2018 sur les 2 bassins avec tout de même une pression plus forte traditionnellement en Languedoc-Roussillon où plus de 20 % de ces SdC ont ressenti une pression forte les deux années.
- Mildiou : l'année 2018 est marquée par une pression beaucoup plus importante sur les deux bassins. Plus de 50 % des SdC ont ressentis une pression forte en 2018 contre moins de 5 % en 2017.



● Evolution de l'IFT en fonction du bassin et de l'année (73 SdC)



- Les IFT sont majoritairement des fongicides.
- Les produits de biocontrôle représentent entre 15 % et 21 % de l'IFT total en fonction du bassin et de l'année. La forte pression du mildiou en 2018 a provoqué une augmentation de l'IFT fongicides (7,1 en 2017 à 8,8 en 2018 pour le bassin du Languedoc-Roussillon et de 6,4 en 2017 à 10,5 en 2018 pour le Sud-Ouest). Les IFT insecticides (2,7 en Languedoc et 2,3 pour le Sud-Ouest) et herbicides (0,5 en Languedoc et 0,7 sur le Sud-Ouest) sont stables.

● Atteinte des rendements objectifs et cause de non atteinte en fonction de l'année et du bassin de production

- En 2017, ce sont les conditions climatiques qui ont influencé les rendements avec des pertes provoquées principalement par du stress hydrique sur le bassin du Languedoc-Roussillon (90 % des exploitations engagées dans DEPHY n'ont pas atteint le rendement objectif) et des gelées dans le Sud-Ouest (75 % des exploitations n'ont pas atteint ce même objectif).
- En 2018, sur les deux bassins, la forte pression des bioagresseurs et notamment du mildiou a entraîné des pertes économiques, en particulier sur le bassin du Languedoc-Roussillon (56 % des exploitations du bassin du Languedoc et 28 % des exploitations du bassin Sud-Ouest engagées dans DEPHY n'ont pas atteint le rendement objectif compte tenu de l'impact de cette maladie).



3

Focus 3 : la filière arboriculture



2 bassins arboricoles sont identifiés en Occitanie :

- Un réseau de producteurs de pommes à l'Ouest de la région
- Plusieurs réseaux de producteurs de pêches et nectarines au Sud.

1

• Le groupe pommes dans le Tarn-et-Garonne

Situé dans le Tarn-et-Garonne, le groupe est constitué de 12 arboriculteurs, principalement producteurs de pommes, mais aussi de prunes, raisins et kiwis.

Les 3 leviers les plus utilisés

1

- La confusion sexuelle permet de diminuer l'utilisation des insecticides. Elle cible principalement les lépidoptères dont les larves consomment les fruits.

2

- La gestion des ravageurs par l'augmentation de la biodiversité fonctionnelle permet une diminution des pressions de maladies et des ravageurs et favorise les auxiliaires.

3

- L'enherbement sous le rang permet une meilleure gestion des adventices et l'amélioration de la qualité du sol par des apports azotés.

Depuis leur entrée dans le réseau jusqu'en 2017, l'IFT total a baissé de 16%

La part de biocontrôle a doublé en 5 ans passant de 7 % à 14 %.

Lors de la création du groupe, un producteur sur les 11 avait un atelier en AB, aujourd'hui, ils sont 11 sur 12 à avoir un atelier AB.

2

• Le groupe « pêches-nectarines » dans les Pyrénées-Orientales

Ce groupe a été constitué en 2011. Les producteurs de pêches et nectarines ont identifié un certain nombre de points clés pour mettre en place un système de production en agriculture biologique. La conversion des vergers de pêches a eu un impact important sur la modification des pratiques culturales. Avec l'évolution du cahier des charges de l'agriculture biologique, la demande du marché et des consommateurs va vers l'absence de résidus détectés dans les lots de fruits.

Les 3 leviers les plus utilisés

1

- L'interdiction de produits chimiques de synthèse amène à avoir un décisionnel basé sur la prévention et la prophylaxie. Par exemple, l'élimination des refuges des ravageurs comme les tas de bois ou les fruits non récoltés ou encore l'élimination des organes contaminés. De plus, la substitution des traitements chimiques par la confusion sexuelle s'est développée.

2

- Le choix du matériel végétal au travers de sa rusticité et de sa période de maturation revêt un grand intérêt soit en ayant des cultivars plus ou moins résistants ou tolérants, soit en évitant un bio agresseur en produisant avant son développement.

3

- Le développement et le maintien d'un écosystème diversifié permet en particulier une lutte biologique par conservation.

A partir de ces notions, un verger en Agriculture Biologique met en oeuvre des pratiques basées sur la prévention, en préservant les espaces naturels, en implantant des aménagements agro écologiques, en substituant des produits chimiques par des biocontrôles, en recherchant de la rusticité dans le matériel végétal utilisé, on conçoit un système de culture performant et vertueux.

Pour les producteurs qui ne sont pas en AB, leurs IFT ont diminué de l'ordre de 30%

A leur engagement dans le réseau, 3 agriculteurs étaient en agriculture biologique sur les 11 membres du groupe. Aujourd'hui, ils sont 7 en agriculture biologique et deux autres sont engagés dans une démarche 0 résidus.



4

Focus 4 : la filière maraîchage en Occitanie

4 réseaux qui comptent au total 46 exploitations sont engagés dans le réseau DEPHY en Occitanie.

Les 2 leviers les plus utilisés en Occitanie

- 1 • Le désherbage mécanique permet de réduire voire supprimer l'utilisation des herbicides sur les cultures de légumes. Il est aujourd'hui utilisé par tous les groupes DEPHY Occitans.
- 2 • Le biocontrôle est aussi un levier très utilisé. On peut citer l'utilisation de *Bacillus thuringiensis* contre les larves de lépidoptères ou encore du champignon *Coniothyrium minitans* contre la sclérotinia.



Le groupe DEPHY maraîchage de Haute-Garonne a testé l'utilisation de filets anti-insectes sur les cultures légumières. Cela a donné lieu à la création d'une fiche technique.

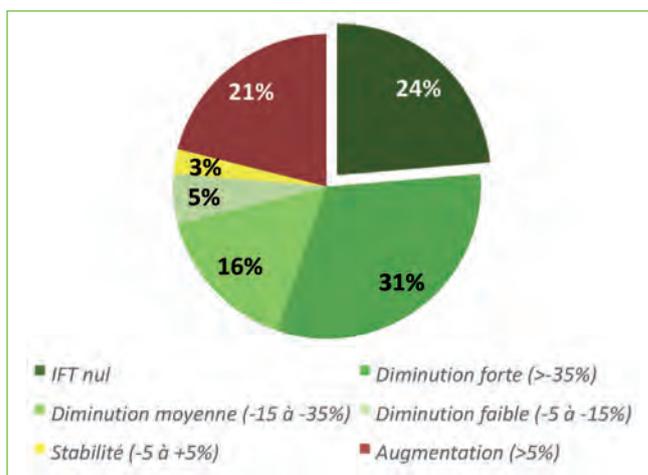
Ces filets permettent de protéger les cultures contre certains ravageurs. Ce sont des voiles textiles dont la maille varie en fonction de la culture à protéger et du ravageur cible. Par exemple, certains filets protègent les cultures de poireaux contre les mouches mineuses ou les carottes contre la mouche *Psila rosae*. Dans certains cas, les filets posés sur des poteaux peuvent créer des abris climatiques en plus de jouer un rôle de protection contre les insectes.

[Retrouvez-la ici](#)

• Evolution des IFT hors biocontrôle des 38 SdC

- Le réseau DEPHY Occitanie est composé de **38 SdC** (7 SdC engagés depuis 2010, 31 depuis 2016).
- **92 %** des SdC sont conduits en **plein champ** et **8 %** sous abris.
- **55 %** sont en **AB** et **45 %** en **conventionnel**.
- La baisse des IFT est de **18 %** entre la moyenne 2014-2015-2016 et la moyenne 2017-2018 hors biocontrôle. La majorité des systèmes sont en AB, ils sont donc déjà performants.
- **31 %** sont tout de même en **réduction forte** et 24 % ont un IFT nul.

Evolution des 31 SdC de leur entrée dans le réseau à la moyenne des IFT de 2017-2018



Parcelle de maraîchage



5

Focus 5 : la filière horticulture dans le Sud-Ouest

4 fermes sont engagées dans un réseau DEPHY en Occitanie sur la filière horticulture. 1 exploitation en pépinière et 3 exploitations en plantes en pots.

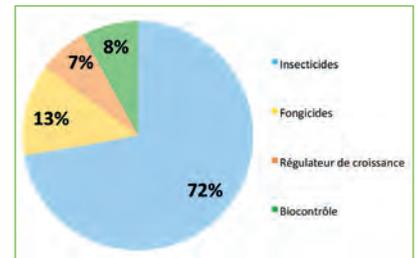


Les 3 leviers les plus utilisés en Occitanie

- 1 • **La PBI (Protection Biologique Intégrée)** permet de limiter le recours aux insecticides, c'est un levier très utilisé en horticulture. Les auxiliaires utilisés pour la PBI peuvent être des insectes, des acariens, des nématodes, des champignons ou des bactéries. Ils agissent en parasitant ou en prédatant les bio-agresseurs des cultures. L'utilisation de ce levier permet de réguler de manière naturelle les populations de ravageurs. Il faut toutefois souligner qu'il est plus coûteux. L'utilisation de ce levier permet de faire baisser l'IFT de moitié par rapport à une culture conventionnelle (entièrement menée en traitement chimique).
- 2 • **Le paillage fluide à base de chanvre et le paillage sous forme de disques** à base de fibres végétales sont des alternatives au désherbage de pré levée dans les conteneurs, au moment de la plantation. La tonte sur les abords des parcelles de cultures hors-sol (conteneurs) a, elle, remplacé l'utilisation de la matière active **glyphosate**.
- 3 • **La gestion du climat dans la serre et de l'irrigation** permet de limiter l'utilisation des fongicides.

-31% d'IFT pour la filière Horticulture plantes en pot entre l'entrée dans le réseau et la moyenne de 2018. Un système sur 3 était déjà classé économe.

● Répartition de l'IFT en fonction de la nature du traitement



La majorité des traitements effectués en 2018 à l'image des autres années sont des traitements insecticides. Ce sont les Thrips et les pucerons qui en sont les principales cibles.

● Mécaniser la mise en œuvre de plusieurs techniques alternatives aux PRODUITS PHYTOSANITAIRES : le chariot C@SPER (Chariot Automatisé de Stimulation et de Piégeage Ergonomique).

Dans le cadre d'un projet DEPHY Expe (HORTIPOT) et de la collaboration des exploitations DEPHY Fermes, une entreprise horticole de l'Ariège (**PYERENE automation en partenariat avec Astredhor sud-ouest**) a conçu ce chariot innovant pour limiter l'utilisation des régulateurs de croissance et développer le piégeage de masse des insectes ailés sur bandes engluées.

- Un stress de stimulation par le toucher avec le chariot C@Sper contraint la plante à rester plus compacte et permet de diminuer l'utilisation des régulateurs de croissance.
- Un ruban englué est installé pour piéger les insectes qui viennent se coller aux panneaux. Le piégeage permet également le dépistage de ravageurs.

Cette méthode permet aussi un gain de temps puisqu'elle est automatisée et évite aux salariés d'être exposés aux produits phytosanitaires.

Retrouvez plus de détails sur le chariot C@Sper : [Ici](#)





Le transfert des savoirs-faire : Les groupes 30 000

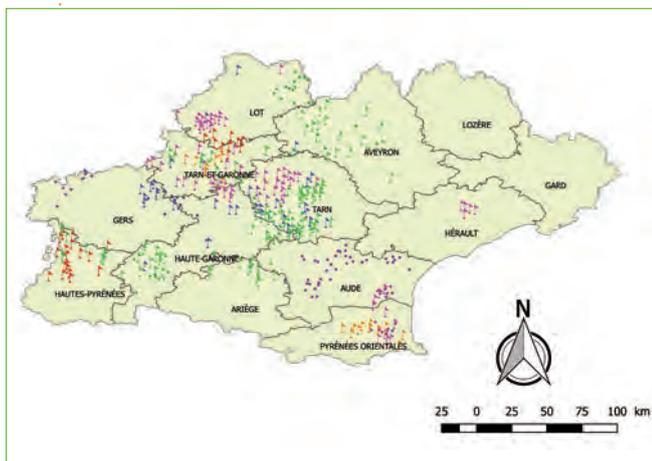
Dans la continuité des travaux du réseau DEPHY, le dispositif « groupes 30 000 » vise à déployer des techniques et systèmes agricoles éprouvés localement auprès d'un plus grand nombre d'agriculteurs. L'objectif, en s'appuyant sur l'expérience des réseaux DEPHY ferme, est de multiplier par 10 le nombre d'agriculteurs engagés dans une démarche agro-écologique à bas niveau de produits phytosanitaires.



© Médiathèque Opéra



Carte des exploitations agricoles membres des groupes 30 000



© CRAO, données DRAAF

Groupes 30 000 reconnus : 30 groupes (457 exploitations)

- Arboriculture
- Culture spécialisée
- Grande culture polyculture élevage
- Maraîchage
- Viticulture

Groupes 30 000 émergences : 15 groupes (148 exploitations)

- Culture spécialisée
- Grande Culture Polyculture élevage
- Viticulture

Filière	Nombre de groupes 30 000 reconnus	Nombre d'exploitations impliquées
Viticulture	10	167
Grandes cultures Polycultures élevages	12	185
Arboriculture	3	30
Maraîchage	2	33
Cultures spécialisées	3	42
Total	30	457

● **L'appel à projet « groupes 30 000 » est divisé en 2 volets :**

- Emergence d'un groupe (Volet A): il permet le financement d'un temps d'animation sur 1 an. Durant cette période, la structure porteuse du projet identifie des agriculteurs portant un objectif commun pour réduire l'usage des produits phytosanitaires et met en place une dynamique de groupe.
- Accompagnement du collectif d'agriculteurs (Volet B): ce deuxième volet permet le financement sur 3 ans d'un temps d'animation qui permet l'accompagnement de la mise en place de pratiques innovantes pour limiter l'utilisation des produits phytosanitaires dans les exploitations engagées.

Les 30 « groupes 30 000 » reconnus en 2019 sont accompagnés par diverses structures : principalement des Chambres d'agriculture départementales, mais aussi des CUMA, GDA, groupements d'agriculteurs Bio, des coopératives et des CIVAM.

Les principales thématiques travaillées par les groupes



© nuagesdemots.fr



Les thématiques et les leviers travaillés par les groupes 30 000



● Les groupes de la filière GCPE travaillent sur 30 leviers. Les plus utilisés sont :

- L'optimisation des conditions d'application des traitements phytosanitaires à travers l'adaptation du matériel, le choix des produits, l'utilisation en conditions météorologiques favorables et l'amélioration de la qualité de l'eau de pulvérisation.
- La mise en place de couverts végétaux et leur destruction mécanique : l'objectif est de mieux maîtriser le salissement des parcelles, d'améliorer la fertilité des sols et limiter les risques d'érosion et de lessivage des sols.
- La mise en place de cultures associées avec par exemple des associations colza légumineuse. Un des objectifs est de limiter le recours aux insecticides et d'obtenir une meilleure fertilité des sols.

La substitution des produits phytosanitaires par des produits de biocontrôle, la mise en place du bas volume lors de la pulvérisation et l'utilisation des OAD sont également des leviers très utilisés par les groupes en Occitanie.

● Les groupes de la filière viticulture travaillent sur 14 leviers.

- Le levier le plus utilisé est l'utilisation de produits de biocontrôle avec par exemple l'utilisation de soufre contre l'oïdium ou de phosphonates contre le mildiou. La confusion sexuelle afin de réduire les attaques de vers de grappe peut également être citée comme exemple.
- Le recours au désherbage mécanique comme substitution du désherbage chimique est un levier pour diminuer les IFT herbicides.
- Les OAD et les outils de modélisation couplés à l'observation des parcelles sont utilisés pour réduire l'usage des produits phytosanitaires tout en améliorant l'efficacité des traitements.

D'autres leviers comme la mise en place de couverts végétaux ou encore la pratique du bas volume lors de la pulvérisation sont mis en œuvre. A noter également, le fort engouement pour la certification en démarche HVE ou Agriculture Biologique.

● Les groupes d'arboriculteurs

Ils mettent en place la confusion sexuelle, utilisent des filets anti-insectes, le désherbage mécanique et développent la mise en place d'infrastructures agroécologiques pour faciliter la présence des auxiliaires et ainsi diminuer l'usage des produits phytosanitaires.

● Les groupes de maraîchage et d'horticulture

Ils utilisent les leviers communs à toutes les filières comme la substitution des produits phytosanitaires par des produits de biocontrôle et l'utilisation des OAD. Ils travaillent également sur l'augmentation de la présence de la faune auxiliaire avec la mise en place de bandes fleuries. Enfin, l'utilisation de paillages permet de limiter le recours aux herbicides.

Destruction d'un couvert de féverole



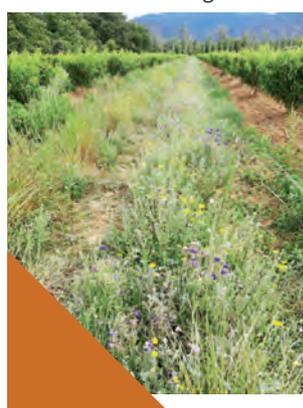
© Médiathèque Opéra

Vigne avec inter-rang enherbé



© Médiathèque Opéra

Enherbement dans un verger



© CA 66

Bande fleurie en maraîchage



© Médiathèque Opéra



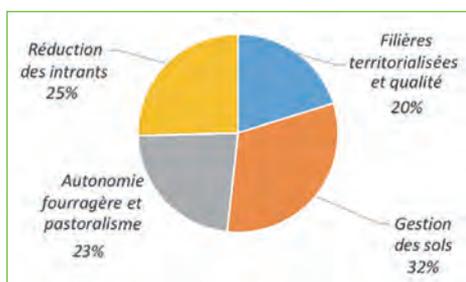
GIEE, une approche globale pour une triple performance : économique, sociale et environnementale

● Qu'est-ce qu'un GIEE ?

Les GIEE, Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental, sont des collectifs d'agriculteurs qui s'engagent dans un **projet pluriannuel** pour l'amélioration de leurs pratiques en visant la **triple performance**.

Ces collectifs sont reconnus par l'Etat pour leurs pratiques qui visent des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. En effet, l'approche de ces groupes est globale en intégrant des pratiques innovantes qui doivent, tout en favorisant le respect de l'environnement et du travail de l'agriculteur, lui permettre d'être compétitif au niveau économique.

L'ensemble des 114 GIEE d'Occitanie se répartissent quasiment à l'équilibre sur les différentes thématiques principales de travail



● Focus réduction des intrants en production végétale :

Dans le découpage ci-dessus, 29 GIEE travaillent prioritairement sur la réduction des intrants. Toutefois, en prenant en compte les thématiques, prioritaires ou non, des 114 GIEE en Occitanie, ce sont 71 GIEE qui sont engagés sur la réduction des intrants, soit plus de la moitié des GIEE d'Occitanie. Cela représente 1 061 exploitations en Occitanie engagées dans cette démarche.



● Les GIEE en Occitanie

En Occitanie, 114 collectifs se sont créés depuis 2015, regroupant ainsi 1700 exploitations engagées dans une démarche agro-écologique. Notre région est la première en termes de nombre de GIEE : 114 groupes sur 598 au niveau national.

Ce nombre conséquent implique une diversité des thématiques travaillées par les collectifs d'agriculteurs. Ci-contre, nous avons représenté la distribution des 114 GIEE en Occitanie selon leur thématique de travail principale. On voit un certain équilibre sur le travail réalisé par les collectifs.

Pour chaque thématique, la majorité des filières de la région sont représentées, entre 1 et 15 GIEE par filière dans chaque thématique. On voit un intérêt fort de chaque production à travailler sur ces enjeux de l'agro-écologie.

On peut tout de même dégager des spécificités : ce sont principalement les filières d'élevage, tout type d'élevage, qui travaillent sur **l'autonomie fourragère et le pastoralisme**.

En ce qui concerne **la réduction des intrants**, chaque filière y est représentée. Toutefois, on note une part très importante de la viticulture puisque presque 60% des GIEE travaillant sur cet enjeu en thématique principale sont issus de cette filière.

La thématique des **filières territorialisées** est fortement représentée par les céréaliers. En effet, 44% des GIEE impliqués sur ce thème sont issus de la filière Grandes cultures.

Pour la **gestion des sols**, on retrouve également la filière Grandes cultures en majorité. Toutefois, elle s'accompagne ici davantage des groupes en polyculture-élevage.



© www.giee.fr



Les thématiques de travail des collectifs GIEE engagés pour la baisse des intrants sur les cultures végétales en Occitanie



Pour les GIEE, qui visent tous une performance sociale, il y a une réelle volonté de se réapproprier le métier d'agriculteurs et d'améliorer les conditions de leur activité. Au niveau économique, les produits issus d'une agriculture moins dépendante aux produits phytosanitaires sont valorisés par ailleurs via des filières courtes, l'utilisation de labels ou la diminution des coûts.



● Les GIEE en Grandes cultures et polyculture-élevage

Les 36 groupes GIEE en GCPE ciblés sur la baisse des produits phytosanitaires développent également des pratiques de conservation des sols, la valorisation de la pollinisation et de la biodiversité dans leurs exploitations et la création de filières ou de débouchés pour leurs cultures.



Les collectifs développent différents leviers pour diminuer leur utilisation des produits phytosanitaires. Ces leviers sont adaptés aux territoires et aux cultures. Pour certains GIEE, la diminution des intrants passe par le développement des couverts végétaux et l'utilisation d'outils d'aide à la décision (OAD) basés sur leurs propres références. D'autres GIEE mettent en place des systèmes de culture avec un travail du sol particulier permettant de réduire les phytosanitaires. Enfin, d'autres leviers sont utilisés comme le choix variétale, le désherbage mécanique et l'allongement des rotations.



● Les GIEE en Viticulture

Les 23 GIEE ciblés sur la filière viticole travaillent principalement sur la gestion des bioagresseurs, la favorisation de la biodiversité fonctionnelle et la mise en place de couverts pour une meilleure conservation des sols.

Les GIEE développent des pratiques pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires tels que le pâturage sous les vignes pour réduire la pression des adventices. D'autres testent l'enherbement partiel. Le biocontrôle, par la confusion sexuelle, l'utilisation de cépages résistants ou l'utilisation de matériel agricole adapté permettent également de travailler sur une baisse des intrants.

● Les GIEE en Maraîchage et Horticulture

Les 8 GIEE de la filière maraîchage et horticulture travaillent principalement à la mise en place de l'agriculture biologique et des couverts végétaux.

Pour réduire l'utilisation des intrants, un des GIEE met en œuvre des pratiques favorisant la présence des auxiliaires : échanges de plantes, production commune de plantes réservoirs d'auxiliaires, ... D'autres collectifs développent l'utilisation de couverts pour réduire leur utilisation d'intrants.

● Les GIEE en Arboriculture

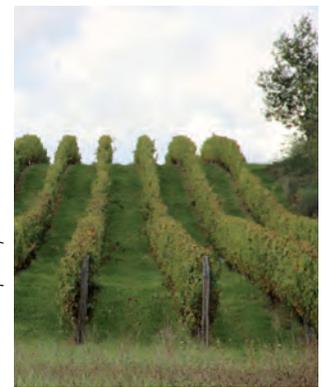
Les 4 groupes d'arboriculture travaillent sur la conversion en agriculture biologique, l'amélioration de la biodiversité et la gestion de l'irrigation. Certains collectifs testent le pâturage sous les arbres pour diminuer la pression des adventices.

Racine pivot d'un couvert de moutarde



© Médiathèque Opéra

Vignes à Gaillac



© Médiathèque Opéra

Abeille qui pollinise une fleur de carotte



© Médiathèque Opéra

Diffuseur de phéromones dans un verger



© Médiathèque Opéra



Capitaliser les innovations de ces réseaux

La capitalisation des pratiques performantes économiquement, techniquement et sur le plan environnemental est une étape essentielle pour favoriser la diffusion des savoirs et faciliter la transition agroécologique des exploitations.

La capitalisation fait partie intégrante de la démarche des collectifs. Ils sont construits autour de problématiques communes aux agriculteurs d'un territoire. C'est collectivement que les membres conduisent leur projet en commençant par identifier les objectifs du groupe et les moyens d'actions adaptés à leur situation. Durant le projet, les agriculteurs testent des pratiques et des systèmes d'exploitation innovants, répondant aux besoins et contraintes locales. Ils font face à des obstacles et bénéficient d'opportunités. Ils observent les effets de leurs actions et aboutissent à des résultats qui permettent de répondre à leurs problématiques. Tout au long de ce processus, les agriculteurs créent des savoirs. Capitaliser ces savoirs leur donne la possibilité de prendre du recul sur leur action et d'échanger à l'extérieur du collectif. La capitalisation permet donc de créer au sein du territoire une connaissance collective.

Capitaliser, c'est transmettre les résultats des pratiques innovantes éprouvées et son expérience du collectif.

Capitaliser, c'est dégager des bonnes pratiques et des résultats applicables à partir des enseignements tirés des actions menées par le groupe. C'est également échanger sur les pratiques, les améliorer voire les adapter à d'autres contextes. Le partage de ces informations permet d'être en lien avec d'autres groupes d'agriculteurs travaillant sur les mêmes thématiques et donne l'opportunité à d'autres agriculteurs de rentrer dans la démarche agroécologique.

La capitalisation peut être réalisée à l'aide de multiples supports à adapter en fonction des objectifs et du public cible. Par exemple, des vidéos permettant de partager des innovations techniques ont été réalisées dans le cadre du projet AGLAE. Les fiches trajectoires réalisées dans le cadre des réseaux DEPHY et rassemblées sur le site ecophytopic.fr permettent d'explicitier les itinéraires techniques des systèmes performants économiquement et environnementalement. Enfin, des guides techniques et des journées de démonstrations et témoignages sont réalisés à l'échelle régionale pour promouvoir ces pratiques innovantes testées en contexte local.

Le projet AGLAE: socle de la capitalisation des pratiques agroécologiques en Occitanie

L'objectif de ce projet piloté par la Chambre régionale d'Agriculture d'Occitanie est de créer un référentiel de pratiques agro-écologiques et innovantes, qualifié par des experts dans un cadre multipartenarial et basé sur des retours d'expériences d'agriculteurs de la région Occitanie pour les filières : grandes cultures polyculture-élevage, viticulture et arboriculture.

Les acteurs dans ce projet agissent en réseau pour détecter l'innovation. Tous les réseaux d'agriculteurs sont mobilisés (GIEE, 30 000, DEPHY ferme et Expe).

Un comité d'experts qualifie les pratiques identifiées afin de produire des références fiables et éprouvées. Elles sont ensuite restituées sous forme de fiches témoignages et de vidéos.

● **A ce jour, les premières fiches et vidéos témoignages ont été créées pour valoriser les pratiques suivantes :**

- Le faux-semis scalpeur pour lutter contre les chardons.
- L'alternance des cultures pour lutter contre les graminées d'hiver.
- Le choix variétal pour limiter le développement des adventices en maïs ensilage.
- Les cultures intermédiaires pour lutter contre les dicotylédones d'hiver.
- La densité et l'écartement en maïs pour réduire la pression adventices.
- L'écimeuse pour réduire la production de graines d'adventices.

Retrouvez toutes les ressources du projet sur :

le site web de la CRAO :

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/agroenvironnement/agroecologie/aglae/>

Youtube :

https://www.youtube.com/watch?v=4chdbmudt-i&list=plixxaiulse_ygtghr-hyopixdgehxyh



Ressources complémentaires

Le livret témoignage capitalise des expériences réussies dans le cadre DEPHY Ferme par les agriculteurs de la filière grandes cultures polyculture-élevage.

www.occitanie.chambre-agriculture.fr

Pour plus d'informations sur les GIEE, retrouvez la carte et la présentation des groupes sur le site internet : www.giee.fr
De nombreux livrables techniques sont également disponibles.



Les fiches trajectoires permettent l'identification et l'analyse des pratiques innovantes mises en place par les réseaux DEPHY Ferme dans toutes les filières.

www.ecophytopic.fr

1/ TÉMOIGNAGE Damien Carpené
FAUX-SEMIS SCALPEUR - SIMORRE (32)

AGLAE
Association pour le Développement Local des Agriculteurs Occitans

Motivations

Il y a quelques années quand j'étais en agriculture conventionnelle, mon système de rotation était essentiellement basé sur les cultures de blé et de maïs afin d'alimenter mon atelier volaille. Au fur et à mesure, j'ai observé des salissements de plus en plus importants en particulier des charbons et des folioles difficiles à contrôler et de plus en plus résistants aux herbicides. Lorsque j'ai pris la décision de convertir mon exploitation en bio en 2016, j'ai recherché des techniques alternatives au désherbage chimique et suffisamment efficaces pour lutter contre ces adventices sur mes parcelles. Je ne laboure plus depuis une dizaine d'années donc j'utilisais mon déchaumeur à disques mais ça ne suffisait pas pour les détruire de manière efficace avant le semis. J'ai donc cherché un autre moyen de les gérer et grâce aux recommandations de mon conseiller, j'ai trouvé dans la technique du faux-semis scalpeur, un bon compromis pour lutter efficacement contre ces adventices avant mes cultures d'été.

L'exploitation

Localisation
Région Occitanie

40 ha de SAU
dont 28 ha en sec

2 UTH

TCS

Polyculture élevage
Agriculture biologique
Coteaux (terroir occitan)

E01 Faux-semis scalpeurs

VIDEO - Faux-semis scalpeur

Projet AGLAE - 2019

ÉCOPHYTO DEPHY Trajectoire ...vers des systèmes économes en produits phytosanitaires

Grandes Cultures

Modifier son assolement pour diminuer les phytos

Céréalière, Stéphane MIQUEU a allongé sa rotation en introduisant du tournesol, du soja, de l'orge et de la féverole dans un système initial de monoculture maïs. Il a ainsi pu réduire sa consommation de produits phytosanitaires.

Stéphane MIQUEU

Description de l'exploitation et de son contexte

Localisation
Tostat, Vallée de l'Adour

Ateliers / Productions
Céréales, Oléo-protéagineux

Main d'œuvre
1,2 UTH

SAU
84 ha (64% engagés dans DEPHY)

Assolement 2015 (sous systèmes de culture)

Sarrasin (8ha)	Orge (8ha)	Maïs grain (22ha)
Féverole (3ha)	Soja (12ha)	Orge (12ha)
Tournesol (12ha)		

Type de sol
Limons battants et alluvions
Potentiel plutôt correct

Spécificités exploitation / Enjeux locaux
Exploitation située dans le Plan d'Action Territorial Adour
21 ha en double culture
8 ha en agriculture bio

Le système initial

Dans cette exploitation céréalière, le revenu était principalement lié à l'atelier maïs. Le système initial était constitué d'une monoculture maïs grain irrigué en labour.

Objectifs et motivations des évolutions

- Réduire le temps de travail et améliorer sa répartition sur l'année
- Réduire les charges de l'exploitation
- Motivation environnementale

Les changements opérés

La rotation a été repensée, avec l'introduction du tournesol, du soja, de l'orge et de la féverole ainsi que la conversion partielle de 8.04 ha en agriculture biologique. Par ailleurs, une simplification du travail du sol a été mise en place avec abandon du labour systématique et mise en place d'un travail superficiel sans retournement.

IFT total

-34% d'IFT entre l'entrée dans le réseau et la moyenne des 4 dernières années

+ 0,7 d'IFT suite à des dégâts de grêle en 2014

Année	Initial	2011	2012	2013	2014	2015
IFT total	3,0	2,4	2,1	1,7	2,5	1,6



© Fotolia



Comment créer un groupe GIEE ou 30 000 ?

En 2020, pour améliorer la lisibilité et l'efficacité des dispositifs d'accompagnement de collectifs d'agriculteurs vers l'agroécologie et renforcer les synergies entre dispositifs, les appels à projets « GIEE » et « Groupes 30 000 » sont lancés de façon concomitante.

L'arbre de décision ci-dessous, précise les principales caractéristiques respectives des dispositifs « GIEE » et « Groupes 30 000 » afin d'orienter les collectifs vers le dispositif le plus adapté à leur démarche.

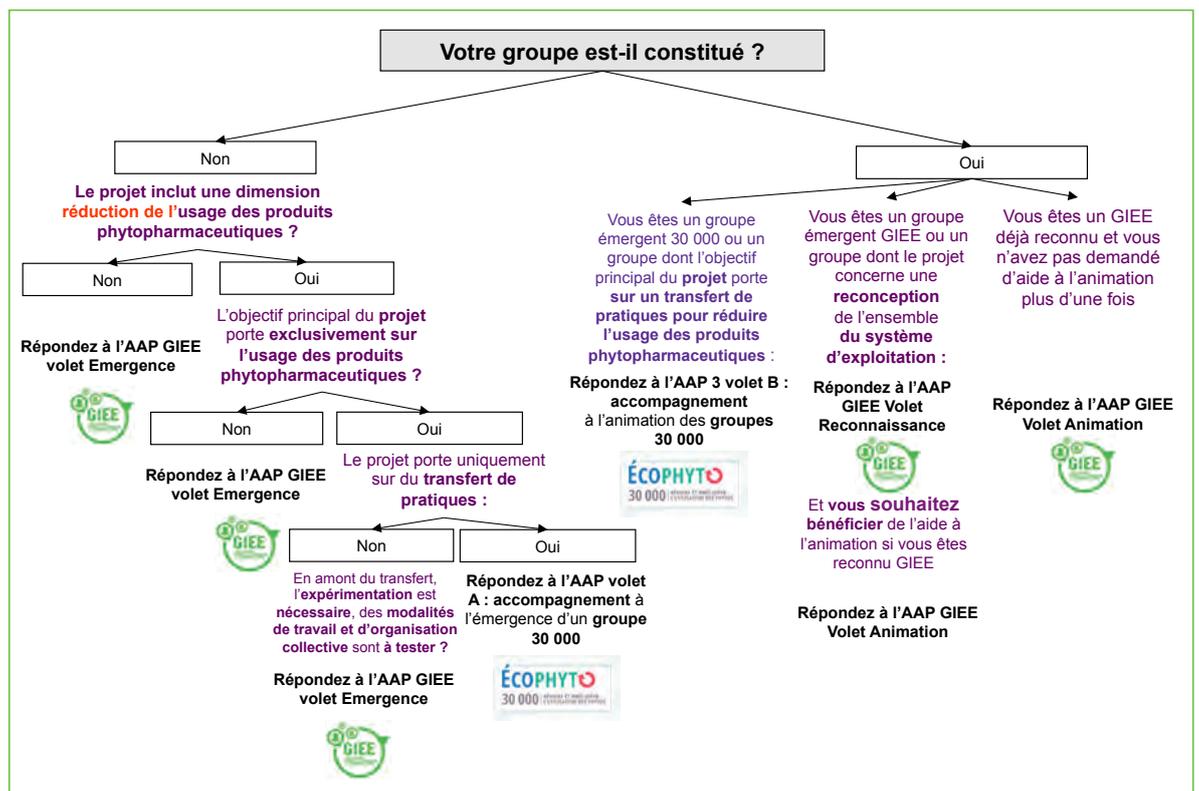


ICI

ICI

<https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/ecophyto/groupes-30-000/>

GIEE ou Groupe 30 000, comment choisir ?



Les appels à projets, « Groupes 30000 » et GIEE, sont disponibles ICI :

© Fotolia

Filière Grandes Cultures Polyculture-élevage

- 1. Groupe SOR – BERNAZOBRE
- 2. Groupe ECOHERGIROU
- 3. Groupe Centre Tarn
- 4. Groupe ACS 82
- 5. Groupe COUVERT'SOLS
- 6. Groupe Veau d'Aveyron
- 7. Groupe Nord Comminges
- 8. Groupe du Lauragais
- 9. Groupe Captages de l'Adour
- 10. Groupe des coteaux 65
- 11. Groupe Couverts végétaux en grandes cultures - Tarn
- 12. Groupe Couverts végétaux en GCPE
- 13. Groupe Ail du Gers
- 14. Groupe SEMENCES
- 15. Groupe melon en Quercy

Filière Viticulture

- 16. Groupe viticulture Tarn et Garonne : réduction des IFT, désherbage mécanique et engrais verts
- 17. Groupe des 9 Caves indépendantes en Roussillon
- 18. Groupe Phyteco3
- 19. Groupe Phyto Progrès Cahors
- 20. Groupe Phyto Progrès Fronton
- 21. Groupe Phyto Progrès Gaillac
- 22. Groupe MONT TAUCH
- 23. Groupe Castelbarry Montpeyroux
- 24. En vigne, réduire ses intrants phyto par l'appropriation de nouvelles pratiques agro-écologiques
- 25. Groupe raisin de table

Filière Arboriculture

- 26. Groupe Coopérative Sud délice
- 27. Groupe OP Melba
- 28. Groupe ARBORESPONSABLE 82

Filière Maraîchage

- 29. Groupe Jardins et vergers de Bigorre

Filière Culture Spécialisée

- 30. Groupe Horticulture



1

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2017
Localisation : Sud de Castres
BV Sor et Bernazobre
Filière : Grandes Cultures
Groupe : 22 exploitations
SAU du groupe : 2430 ha
Groupe ressource : DEPHY ferme
agriculture de conservation TARN
Structure d'animation : Chambre
d'agriculture du Tarn
Animatrice : Camille BOURGOIS
(c.bourgois@tarn.chambagri.fr)



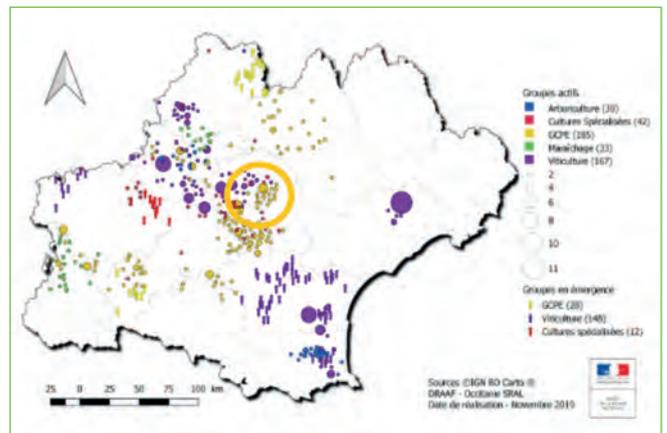
Le réseau des 30 000 en Occitanie : Groupe **SOR - BERNAZOBRE**

Le projet « groupe 30 000 Sor et Bernazobre » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire est partagé principalement entre des exploitations en grandes cultures (25 %) et des exploitations avec un élevage herbivore (56 %). Parmi ces exploitations, 34 % ont un atelier avec des bovins. Un atelier céréales est toutefois systématiquement présent. Le territoire défini se situe sur deux grandes régions pédologiques : le Bassin Aquitain au nord et le Massif Central au sud.

Ces deux entités génèrent des sols très hétérogènes à potentialités agronomiques variables, de faibles à très élevées, à l'échelle même de la parcelle agricole. Les exploitations sont situées entre 200 et 300m d'altitude en moyenne. Les enjeux sont environnementaux avec la présence d'un captage prioritaire sur le territoire et social du fait de l'urbanisation qui se développe.



● Motivation du collectif

Le groupe d'agriculteurs s'est retrouvé autour d'une thématique commune de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires suite à plusieurs réunions « bout de champs » où cette thématique apparaissait comme récurrente.

Ils sont motivés par les échanges au sein du groupe et intéressés par la diffusion des expériences réussies. Leur idée est de se réunir autour d'innovations mises en place par les uns et les autres afin de progresser ensemble avec des données locales, adaptées à leur contexte pédo-climatique.

● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : -30 % en 3 ans

Leviers travaillés par le groupe :

- Mettre en place des cultures associées ;
- Mieux gérer la flore adventice (chénopode, pâturin, ray-grass, folle avoine, vulpie, brôme, chardons, coquelicots, Xanthium, morelle, chénopode, amarantes renouées, panic, séttaire, datura, liseron) et développer le désherbage mécanique ;
- Optimiser les fongicides ;
- Mieux gérer les ravageurs (Limaces, pyrales, zabres, sangliers, pigeons, corbeaux, mulots, ...) ;

Visite vitrine Variétale Orge chez M. Pujol 03/2019



© C. Bourgois

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2017
Localisation : Le Lauragais Tarnais et plus localement secteur GIROU
Filière : Grandes Cultures
Groupe : 23 exploitations
SAU du groupe : 3000 ha
Groupe ressource : DEPHY ferme Ail Grandes Cultures LAUTREC
Structure d'animation : Chambre d'agriculture du Tarn
Animateur : Ghislain PERDRIEUX
(g.perdrieux@tarn.chambagri.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie : Groupe ECOHERGIROU

Le projet « groupe 30 000 ECOHERBGIROU » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

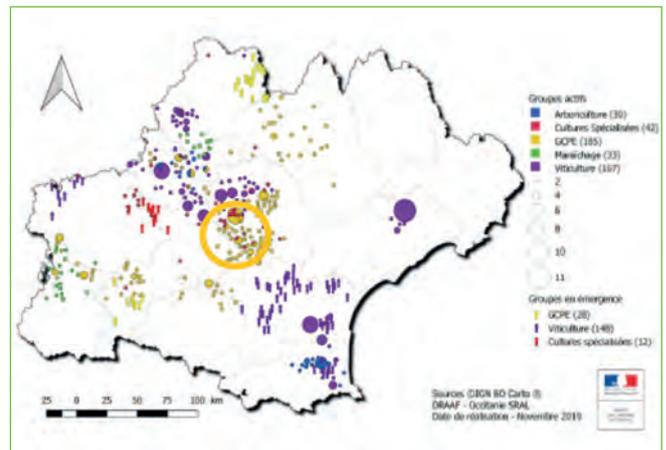
Le territoire du GIROU se situe dans le sud-ouest du Tarn au cœur de la petite région agricole du Lauragais ; les grandes cultures en constituent la filière dominante. 60 % des exploitations sont en grandes cultures (souvent en sec) et 1/3 ont un système qui combine grandes cultures et un atelier spécialisé à haute valeur ajoutée, souvent permis par l'irrigation (semences potagères, ail, maïs semences...).

● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Une baisse de 33 % de l'IFT en fonction de la pression bioagresseur.

Leviers travaillés par le groupe :

- Diversification, modification des assolements et allongement des rotations : retour aux légumineuses en cultures d'hiver (féverole, pois/chiche) et maïs en sec l'été.
- Maîtrise des adventices par l'adaptation des conditions de semis (date, optimisation de l'azote) et par une gestion soignée des intercultures (travail sur le faux-semis, la charrue déchaumeuse, les couverts végétaux, le SD)
- Réduction d'intrants par le choix de variétés tolérantes aux maladies (semis de vitrine et d'isorisques pour le BSV) complété par le suivi de parcelles test avec l'OAD Optiprotect.
- Promotion des biocontrôles : 1^{er} tests avec le soufre et usage régulier du phosphate ferrique.
- Développement de pratiques innovantes comme le colza associé aux légumineuses.
- Désherbage mécanique et optimisation des interventions phytosanitaires (matériel, conditions météo, bas volume, adjuvantation).

L'enjeu phytosanitaire a largement été identifié sur ce territoire depuis de nombreuses années, en lien avec une problématique d'érosion des sols. L'agrandissement des parcelles et la réduction des prairies, combinés à de fortes pentes génèrent un risque érosif fort.



● Motivation du collectif

Historiquement, la majorité du groupe a l'habitude de travailler ensemble (entraide, CUMA, CIVAM, PAT GIROU, Dephy Expé ECOHERBMIP...). Ils se retrouvent régulièrement en réunion bout de champ animé par la Chambre d'agriculture du Tarn afin d'échanger sur des thématiques techniques et sur l'optimisation des intrants. C'est tout naturellement que dès 2017, lors du premier appel à projet « groupes 30 000 », est né, de ce petit noyau d'agriculteurs déjà motivés par cette problématique et plus particulièrement par celle de la réduction des herbicides, le groupe 30000 ECO HERB GIROU.



3

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2017

Localisation : Centre Tarn

Filière : Grandes Cultures
Polyculture-élevage

Groupe : 17 exploitations

SAU du groupe : 1044 ha

Groupe ressource : DEPHY ail et
DEPHY TCS 81

Structure d'animation : Chambre
d'agriculture du Tarn

Animatrice : Maëva COLOMBET

(m.colombet@tarn.chambagri.fr)



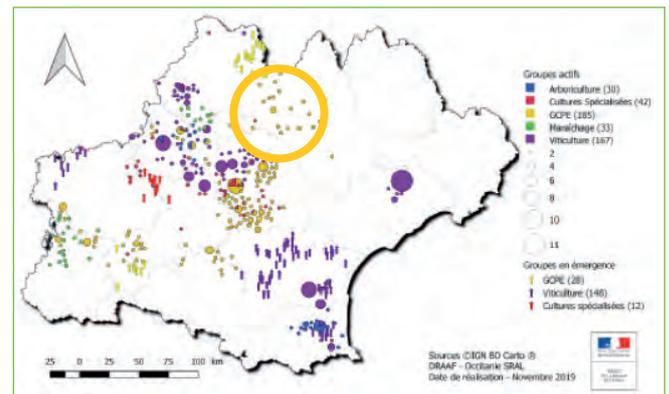
Le réseau des 30 000 en Occitanie : Groupe Centre Tarn

Le projet « Les leviers agronomiques au service des agriculteurs Centre Tarn pour la diminution des produits phytosanitaires » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Les exploitations du groupe 30000 Centre Tarn sont situées sur un territoire entre Albi et Réalmont, dans un contexte pédo-climatique assez homogène, sur des coteaux molassiques argilo-calcaires (sauf quelques parcelles sur des terres légères, un peu plus acides). Les deux systèmes dominants du territoire sont les exploitations de grandes cultures (avec parfois un atelier de cultures spécialisées comme l'ail ou les semences potagères) et les exploitations de polyculture élevage.

Les enjeux territoriaux liés à la réduction des produits phytosanitaires concernent à la fois le volet environnemental et la qualité de l'eau (détection de nitrates et molécules au-delà des seuils sur les bassins versants), mais aussi l'urbanisation qui s'intensifie (la cohabitation avec les riverains), de même que les difficultés du maintien de l'élevage.



● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Une baisse de 30% de l'IFT.

Leviers travaillés par le groupe :

- Améliorer la marge des cultures, identifier les possibilités de réduction des phytosanitaires en améliorant la rentabilité de l'atelier de cultures.
- Mieux gérer la flore adventice (Vulpie, Folle Avoine, Brome, Pensée) en préventif et dans la culture ; étudier la réduction/suppression du glyphosate (désherbage mécanique)
- Étudier les alternatives aux traitements de semences
- Optimiser les fongicides (décalage date de semis, utilisation de variétés tolérantes aux maladies).
- Mise en place de plantes compagnes et couverts végétaux pour une meilleure fertilité des sols
- Travailler sur la conduite des couverts végétaux en sol argileux (destruction mécanique de couverts).
- Approfondir la technique du strip-till.

● Motivation du collectif

Le développement de la zone vulnérable dans le Tarn en 2013 a conduit la Chambre d'agriculture à mettre en place des réunions bouts de champs répartis sur les communes qui venaient d'être classées. Au-delà de la thématique de la fertilisation, ces réunions étaient l'objet d'échanges sur la conduite technique des cultures. La question de la réduction des produits phytosanitaires faisait partie intégrante du raisonnement pour des motivations à la fois environnementales, économiques et sociétales. Les membres de ce groupe historique ont donc répondu présents pour la création d'un groupe 30000.



© Jean-Baptiste RIVALS CA 81

4

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2017
Localisation : Tarn-et-Garonne
Filière : Grandes Cultures
Groupe : 15 exploitations dont 1 en agriculture biologique
SAU du groupe : 1383 ha dont 30 en Agriculture Biologique
Groupe ressource : DEPHY ferme Tarn
Structure d'animation : Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne
Animatrice : Céline GUILLEMAIN
(celine.guillemain@agri82.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie :

Groupe ACS 82

Le projet « ACS 82 » en bref

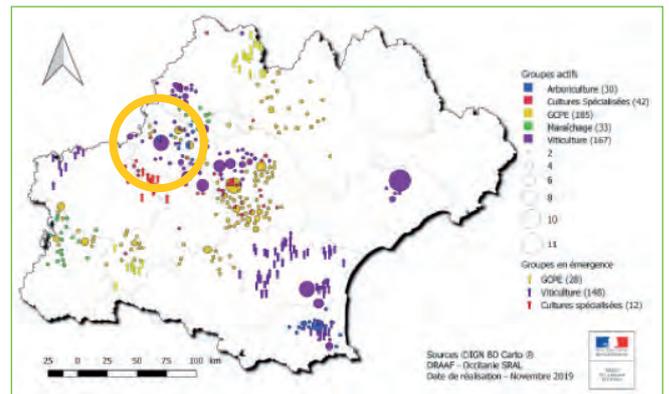
● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire du projet est situé sur une bande centrale du Tarn-et-Garonne reliant coteaux du Quercy Blanc aux vallées et terrasses du Tarn et de l'Aveyron. Les exploitations sont réparties sur plusieurs bassins hydrographiques, des petits affluents de la Garonne (coteaux du Quercy) à ceux du Tarn et de l'Aveyron, en passant par les vallées. Cette répartition présente l'avantage de refléter le panel de type de sol du département et ainsi d'assurer la diffusion des pratiques entre agriculteurs en s'affranchissant des barrières pédologiques.

La filière Grandes Cultures du Tarn-et-Garonne compte 1688 exploitations dont 850 spécialisées. Le potentiel des terres est assez faible. Cependant, de par sa position naturelle, entre deux bassins versants, l'accès aux ressources en eau permet de consolider le potentiel et de développer des productions à forte valeurs ajoutées.

Le territoire concerné est soumis à de fortes pressions de perte de sol par érosion hydrique et ruissellement ce qui

entraîne une perte de la fertilité des sols. Cela engendre également des phénomènes de transferts de produits phytosanitaires vers les cours d'eau qui peuvent être très marqués en fonction des événements climatiques, notamment au printemps.



● Motivation du collectif

Rassemblé autour de l'agriculture de la conservation des sols, dans l'optique de faire tendre leur exploitation vers des systèmes durables, des agriculteurs ont souhaité se fédérer en groupe pour poursuivre et faciliter les travaux engagés jusqu'à présent de manière individuelle. En 2016, la Chambre d'Agriculture initie alors une animation de groupe puis en 2017 inscrit le collectif dans le réseau des groupes 30000 puisqu'ils souhaitent aller plus loin sur les méthodes de l'agriculture de conservation des sols permettant une diminution de l'usage des produits phytosanitaires.

● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Objectif de réduction du poste phytosanitaire dont le poste herbicide, enjeu majeur dans les techniques de conservation des sols.

Leviers travaillés par le groupe :

- Diminution du travail du sol par la mise en place de techniques culturales simplifiées voire le semis direct.
- Allongement des rotations dans un objectif d'augmenter le nombre d'espèces cultivées.
- Mise en place de couverts végétaux lors des intercultures.
- Diminution des métaldéhydes



5

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018
Localisation : Plaines et coteaux de l'Ariège
Filière : Grandes Cultures
Groupe : 15 exploitations
SAU du groupe : 2295 ha
Groupe ressource : DEPHY Grandes Cultures Ariège
Structure d'animation : Chambre d'agriculture de l'Ariège
Animateur : Stanislas POUDOU
(stanislas.poudou@ariege.chambagri.fr)

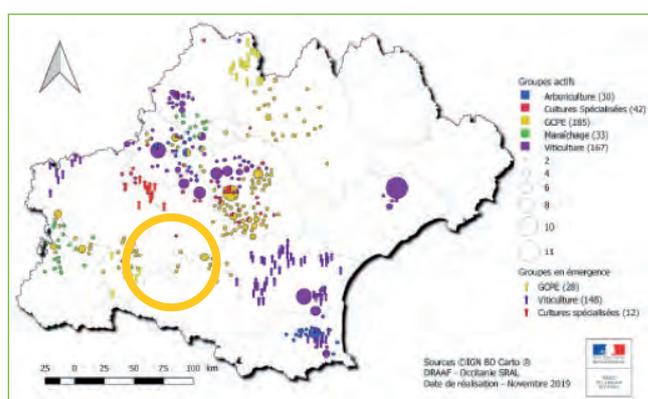


Le réseau des 30 000 en Occitanie : Groupe COUVERT'SOLS

Le projet « groupe 30 000 COUVERT'SOLS » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire se situe entre les vallées de l'Hers, de l'Ariège, de la Lèze et de l'Arize et les coteaux environnants. Il s'agit de zones en majorité en grandes cultures et d'élevage dans les zones de coteaux. Enfin, La production de semences représente une partie importante de l'économie des exploitations. Allant de 90 à 350 hectares, les exploitations impliquées dans le groupe travaillent sur la thématique des couverts végétaux notamment pour répondre à des enjeux comme l'érosion des sols ou encore la qualité de l'eau.



● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Un maintien des IFT à des niveaux moyens (délicats à faire baisser du fait des surfaces importantes en production de semences), tout en développant la couverture végétale des sols.

Leviers travaillés par le groupe :

- Destruction mécanique de couverts végétaux : la mise en place des couverts est travaillée de manière à ne pas avoir recours à la destruction chimique : choix des espèces, outils de destructions
- Mise en place de cultures associées : développement des associations (notamment avec les colzas) pour diminuer les usages d'insecticides et d'herbicides.
- Optimisation de la pulvérisation et bas-volume : réduction de doses et adaptations des traitements avec plus d'observation
- Ecartements réduits : passer les écartements des cultures sarclées de 80 cm à 60 cm voire à 40 cm pour obtenir une meilleure couverture du sol.

● Motivation du collectif

La majorité des agriculteurs engagés dans ce groupe mettaient déjà en place des couverts végétaux sur leurs exploitations. La mise en réseau a été l'occasion d'avancer plus rapidement et d'échanger sur les pratiques de chacun, notamment pour les destructions de couverts végétaux. De plus, la mise en place des colzas associés est une autre thématique qui est devenue centrale dans le groupe, du fait de ses résultats intéressants et de sa facilité de mise en œuvre. Toutes ces techniques qui permettent une plus grande couverture végétale du sol sont le point central de rencontre du groupe.



© T. Elouegui

6

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018
Localisation : (Petite région du Ségala : Aveyron) : Label Rouge Veau d'Aveyron et du Ségala, IGP
Filière : Polyculture élevage
Groupe : 15 exploitations
SAU du groupe : 1047 ha
Groupe ressource : DEPHY ferme de l'Aveyron et du Tarn
Structure d'animation : Chambre d'agriculture de l'Aveyron
Animateur : Jean-François LEVRAT
 (jean-francois.levrat@aveyron.chambagri.fr)



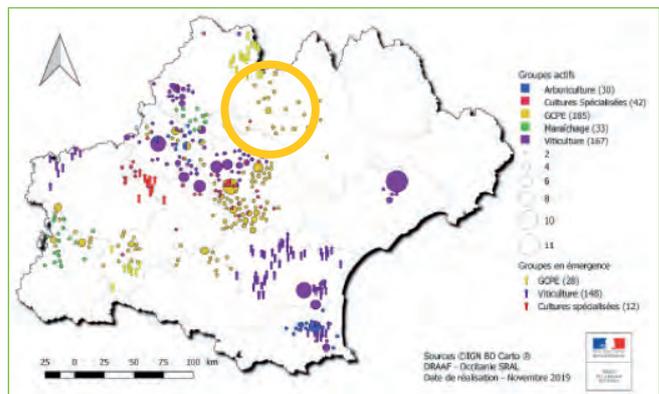
Le réseau des 30 000 en Occitanie : Groupe Veau d'Aveyron

Le projet « groupe 30 000 Veau d'Aveyron » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Zone de moyenne montagne, située entre 400 et 800 mètres d'altitude (900 mm de pluie par an), la petite région du Ségala a toujours été une région rurale où les productions agricoles et para agricoles représentent la majeure partie de l'activité économique. C'est une région herbagère où 85 % de la SAU est constituée de prairies, naturelles ou temporaires.

La production du Veau d'Aveyron valorise la région du Ségala par l'utilisation des prairies par les vaches allaitantes. Les systèmes d'exploitations liés à cette activité ne demandent pas une intensification de la production végétale (herbe et céréale à paille).



● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Tendre vers le 0 phytos pour les prairies et objectif de 50 % de la moyenne régionale pour les autres surfaces.

Leviers travaillés par le groupe :

- Leviers techniques adaptés à la rotation et à l'assolement de l'exploitation : Les leviers techniques seront analysés par exploitation afin d'utiliser ceux qui perturbent le moins le système en place : exemple cultures associées, couverts végétaux, prairie multi-espèces...
- Analyses de la relation sol-troupeau avec éventuelle reconception du système de production. Adaptation de cultures nouvelles et modification de l'assolement suivant les besoins du cheptel
- Point particulier sur le travail du sol avec utilisation d'outils de travail superficiel voire du non labour.

● Motivation du collectif

Après avoir démontré la qualité de leur produit, notamment au travers du Label Rouge et de l'IGP, les éleveurs de Veaux d'Aveyron souhaitent conforter leur image en s'imposant la mise en place de systèmes de production qui limitent le plus possible l'utilisation de produits phytosanitaires.

La mise en place de systèmes de production économes en produits phytosanitaires permettra de mettre en avant un bassin de production et son territoire au travers de l'orientation agroécologique des éleveurs.



CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018

Localisation : Coteaux de Gascogne

Filière : Polyculture élevage

Groupe : 16 exploitations

SAU du groupe : 1865 ha engagés

Groupe ressource : DEPHY PE 11 et DEPHY GC 31

Structure d'animation : Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne

Animateur : Bastien CARTERY

(bastien.cartery@haute-garonne.chambagri.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie :

Groupe Nord Comminges

Le projet « Nord Comminges » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire se situe dans le Comminges où la plupart des exploitations sont en polyculture élevage. La zone de coteaux est particulièrement sensible aux ruissellements de produits phytosanitaires. On retrouve également des zones vulnérables avec une sensibilité à la pollution des eaux par les nitrates.

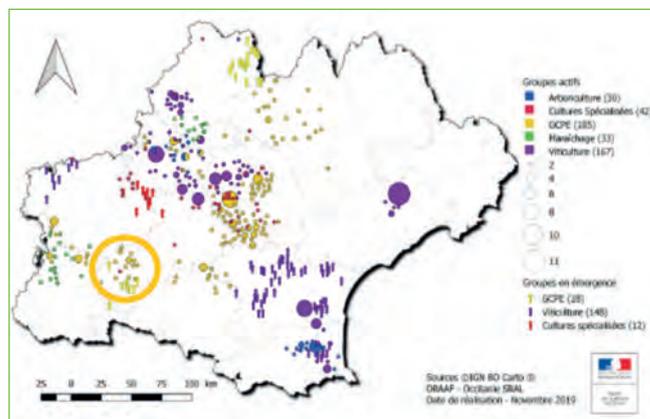
Les élevages les plus fréquents sur cette zone sont les bovins laits, viandes ainsi que les ovins viandes. Les productions céréalières les plus courantes sont le maïs, le blé, l'orge et le tournesol. La majorité de cette production est directement valorisée par le troupeau et le surplus de céréales est ensuite commercialisé.

- **Objectifs de réduction des produits phytosanitaires :** L'objectif est une réduction de 25% de l'IFT herbicides et de 35% de l'IFT hors herbicides.

Leviers travaillés par le groupe :

- la modification d'assolement et allongement des rotations (association d'espèces et choix de variétés résistantes grâce à l'introduction des méteils dans l'assolement)
- la conservation des sols en limitant l'érosion, et en augmentant le taux de matière organique
- l'amélioration du bilan carbone des exploitations par la diminution du gaz à effet de serre (séquestration du carbone dans les sols (puits de carbone), retour au sol des déjections animales, diminution des consommations de carburant.
- la réduction de doses et optimisation des conditions d'application des traitements.

Les nombreuses crises sanitaires ont fortement impacté le monde de l'élevage et ont eu notamment pour conséquence un changement de mode de consommation. Les consommateurs sont beaucoup plus soucieux des modes de production des animaux (et notamment de l'alimentation des animaux). En réponse, les agriculteurs doivent notamment raisonner l'utilisation de produits phytosanitaires sur les cultures à destination du troupeau et sur les cultures en zones de coteaux et vulnérables pour répondre aux enjeux sociaux et territoriaux.



● Motivation du collectif

La majorité des agriculteurs qui constituent le groupe 30 000 sont déjà engagés dans la démarche de MAEC Système Polyculture Elevage. Afin d'aller plus loin, de développer de nouvelles stratégies de production sur leurs exploitations et d'intégrer les attentes sociétales en matière de réduction d'usage des produits phytosanitaires, ils ont décidé de créer un groupe 30.000. L'un des défis majeurs de ce plan est de diffuser auprès du plus grand nombre d'agriculteurs les techniques et systèmes agronomiques économes, performants et éprouvés. Ce transfert privilégie les démarches de groupes comme moteur de changement.

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018

Localisation : Nord Est de la Haute-Garonne, canton de Revel et alentours

Filière : grandes cultures polyculture-élevage

Groupe : 13 exploitations dont 4 en agriculture bio

SAU du groupe : 1900 Ha dont 500 en Agriculture Biologique

Groupe ressource : DEPHY Ferme 81

Structure d'animation : Chambre d'agriculture de Haute-Garonne

Animatrice : Tara HOPKINS

(tara.hopkins@haute-garonne.chambagri.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie : Groupe du Lauragais

Le projet « groupe 30 000 du Lauragais » en bref

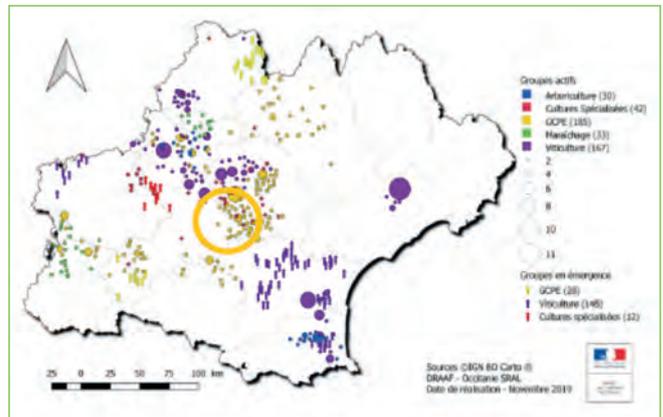
● Situation géographique et enjeux territoriaux

Les exploitations du groupe se situent sur les coteaux du Lauragais ainsi que dans la plaine de Revel au Nord Est de la Haute-Garonne. C'est une région principalement céréalière avec quelques productions animales près de la montagne noire. Les principales cultures sont le blé dur, le blé tendre, le maïs, le tournesol, le soja... avec de l'irrigation lorsque cela est possible.

Les enjeux de ce territoire sont à la fois :

- Environnementaux : avec une problématique liée à l'érosion (due à la topographie de la région et aux phénomènes de fortes pluies au printemps et à l'automne) ainsi qu'à la qualité de l'eau.
- Economiques : améliorer la rentabilité des exploitations en grandes cultures et limiter les charges notamment sur les intrants.

- Sociétaux : dus à la pression sociétale pour limiter le recours aux produits phytosanitaires.



● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Une baisse de 33 % de l'IFT en fonction de la pression parasitaire et des données de modélisation : en lien avec le BSV.

- Leviers travaillés par le groupe :
- Mise en place de couverts végétaux dans le but de maîtriser le salissement des parcelles, améliorer la fertilité des sols et limiter les risques d'érosion.
- Amélioration de l'efficacité des traitements phytosanitaires et réduction des volumes par le choix des produits, l'utilisation d'adjuvants, le recours aux outils d'aide à la décision, l'intervention en conditions optimales.
- Choix de variétés plus résistantes aux maladies.
- Allongement de la rotation.
- Désherbage mécanique en cherchant un équilibre entre le nombre de passages et la préservation de la fertilité des sols ainsi que l'impact sur l'érosion.

● Motivation du collectif

Le groupe s'est créé suite à plusieurs formations réalisées par la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne sur la thématique des couverts végétaux et la vie du sol.

Les agriculteurs, soucieux de remettre de l'agronomie dans leurs pratiques, ont souhaité s'engager collectivement dans le dispositif 30 000 afin de favoriser l'échange entre pairs et bénéficier de retours d'expériences d'agriculteurs déjà avancés sur ces questions.

L'objectif des agriculteurs est de faire évoluer leurs pratiques agricoles vers l'agroécologie par la mise en place de couverts végétaux et la réduction du travail du sol. Ils souhaitent également réduire l'utilisation des produits phytosanitaires afin de limiter les charges en intrants, répondre à la demande sociétale et anticiper le virage agroécologique.



CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2019
Localisation : Vallée de l'Adour
Filière : Grandes Cultures
Groupe : 10 agriculteurs
SAU du groupe : 921 ha
Groupe ressource : DEPHY Vallée de l'Adour
Structure d'animation : Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées
Animatrice : Christelle DROGUET
c.droguet@hautes-pyrenees.chambagri.fr



Le réseau des 30 000 en Occitanie : Groupe 30 000 Captages de l'Adour

Le projet « groupe 30 000 Captages de l'Adour » en bref

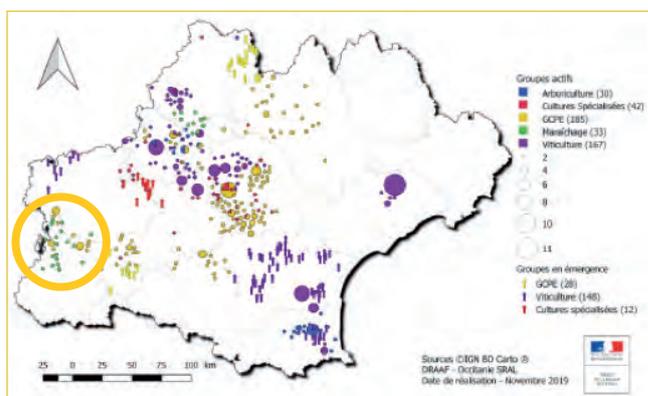
● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire se situe dans les Hautes-Pyrénées dans la plaine céréalière de la Vallée de l'Adour au nord du département où la principale production est le maïs irrigué, devant le soja, le tournesol et un peu de céréales et de colza.

Les techniques mises en pratique doivent permettre de limiter la contamination des eaux par les molécules utilisées sur les cultures de printemps, essentiellement le s-métolachlore et le DMTA-P.

Dans le contexte de diversification lié à la PAC depuis 2015, de nouvelles cultures telles que les céréales et le colza se sont développées, nécessitant l'utilisation d'insecticides et de fongicides.

L'enjeu principal de ce territoire est la préservation de la qualité de l'eau de la nappe de l'Adour qui sert à l'approvisionnement en eau potable de la population.



● Motivation du collectif

La majorité des agriculteurs qui constituent le groupe 30 000 sont déjà engagés dans des mesures MAEC « Réduction des herbicides en grandes cultures ». Ce groupe a été créé afin de pérenniser les réductions de produits phytosanitaires dans le temps et d'intégrer les attentes sociétales liées à la santé et à l'environnement.

Ils ont ainsi la possibilité d'échanger avec d'autres agriculteurs engagés dans le réseau DEPHY et de partager leurs expériences, notamment sur les thématiques plus larges que la réduction des phytosanitaires comme la mise en place de couverts ou le travail simplifié du sol.

● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Une baisse de 40 % de l'IFT par rapport aux références régionales

Leviers travaillés par le groupe :

- Des stratégies herbicides différenciées en fonction des parcelles
- Le recours à du désherbage mixte alliant le chimique et le mécanique
- L'utilisation de produits de biocontrôle comme le SLUXX contre les limaces
- Le recours à la lutte biologique comme le trichogramme contre la pyrale du maïs.



10

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018
Localisation : Département des Hautes Pyrénées, dans les coteaux Est
Filière : Polyculture-élevage
Groupe : 8 exploitations
SAU du groupe : 576 ha
Groupe ressource : DEPHY Astarac
Structure d'animation : Chambre d'agriculture des Hautes Pyrénées
Animatrice : Valérie SOULERE
(v.souler@hautes-pyrenees.chambagri.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie : Groupe coteaux 65

Le projet « groupe 30 000 Coteaux 65 » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire se situe dans l'Est du département des Hautes-Pyrénées dans une région de coteaux, où les conditions pédoclimatiques sont limitantes en termes de potentiel de rendement. Les agriculteurs sont éleveurs et produisent des céréales pour la vente et l'autoconsommation. L'assolement est essentiellement (42 %) couvert par des cultures de printemps (maïs-soja-tournesol).

La problématique est principalement la maîtrise de l'enherbement de par la biodiversité riche et relativement préservée de ce territoire.

L'alternance de coteaux-vallées, avec 30 % de la surface boisée et des pentes ont nécessité de maintenir les haies, talus, fossés favorables à cette biodiversité.

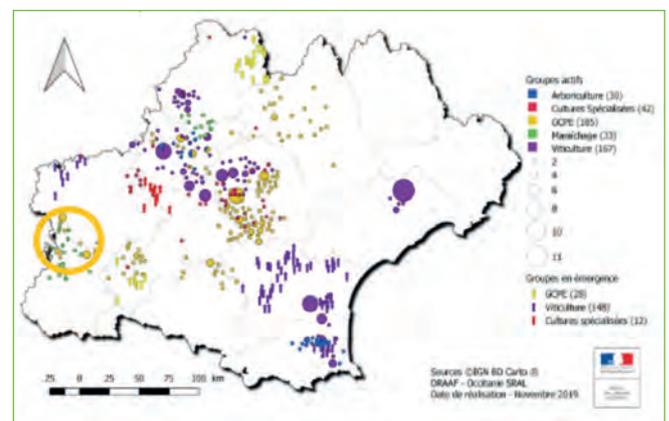
Les ruisseaux, rivières y sont nombreux, la structure limoneux-argileuse des parcelles cultivées est très souvent drainée.

Les enjeux de ce territoire sont environnementaux puisqu'ils visent à maintenir une qualité d'eau de rivière (superficielle) et du milieu environnant.

● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : réduire l'usage du glyphosate jusqu'à 100 % d'ici 3 ans et supprimer l'usage d'herbicide à base de s-métolachlore progressivement de 50 % à 100 % d'ici 3 ans sur les cultures de printemps.

Leviers travaillés par le groupe :

- Amélioration de la qualité de l'eau de pulvérisation lors de l'usage du glyphosate : permettant de réduire de 50 % la dose de glyphosate par acidification de l'eau.
- Éviter l'usage du glyphosate dans la destruction des couverts végétaux : utilisation de couverts végétaux facilement destructibles mécaniquement : choix d'espèces à tiges cassantes, ne repoussant pas (féverole, phacélie).
- Choix de programme de désherbage alternatif au s-métolachlore sur maïs et tournesol.
- Le recours au désherbage mécanique en remplacement du désherbage chimique sur soja, tournesol mais aussi maïs.
- Test de couverts permanents sous maïs : permettre une couverture suffisamment concurrente pour éviter le développement des adventices.



● Motivation du collectif

La majorité des agriculteurs qui constituent le groupe 30 000 sont engagés dans une démarche de couverture de sol à maxima tout au long de l'année, en alternant le plus possible cultures d'été et cultures d'hiver. Afin d'aller plus loin, de développer de nouvelles stratégies de production sur leurs exploitations et d'intégrer les attentes sociétales en matière de réduction d'usage des produits phytosanitaires, ils ont décidé de créer un groupe 30.000. Ils se sont également engagé afin d'avoir la possibilité d'échanger avec d'autres agriculteurs engagés dans le réseau DEPHY et de partager leurs expériences. Ils souhaitent particulièrement progresser sur la réduction de l'usage du glyphosate en technique culturale simplifiée et mettre en place des alternatives de désherbage des cultures de printemps avec le s-métolachlore.

11

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2019
Localisation : Coteaux du Salvagnacois, le Gaillacois, l'Albigeois-Castrais et le Lauragais
Filière : Grandes Cultures
Groupe : 16 exploitations
SAU du groupe : 2553 ha
Groupe ressource : DEPHY TARN
Structure d'animation : RAGT Plateau Central
Animateur : Serge MONCET
(smoncet@ragt.fr)



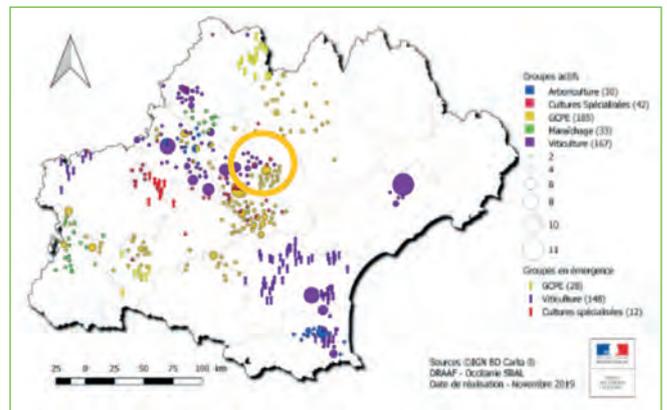
Le réseau des 30 000 en Occitanie : Groupe couverts végétaux en GC-Tarn

Le projet « groupe 30 000 Couvert Végétaux »

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le groupe se situe dans le secteur du vaste territoire Tarnais composé d'une mosaïque de régions naturelles des coteaux du Salvagnacois, le Gaillacois, l'Albigeois-Castrais et le Lauragais. La production céréalière y est dominante et cohabite avec de nombreuses filières comme l'élevage bovin lait, bovin viande, volaille, porc, la multiplication de semences, la viticulture... On y retrouve l'AOC des vins de Gaillac, l'IGP/Label rouge de l'ail de Lautrec...

Les enjeux de ce territoire sont agronomiques avec l'impact de la baisse de la fertilité des sols mais aussi environnementaux avec la préservation du sol et de l'eau.



● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Une baisse de 20 % de l'IFT avec une baisse de la pression des invasives comme le Ray Grass résistant.

Leviers travaillés par le groupe :

- L'allongement des rotations : pour diminuer la pression des adventices et du Ray Grass résistant.
- L'intégration de couverts végétaux en interculture : Les objectifs sont de limiter l'érosion du sol, d'en améliorer sa fertilité, limiter le développement des adventices, générer un impact positif sur la culture suivante.
- Des cultures associées: Pour améliorer la fertilité et limiter l'usage d'insecticides sur colza ; cette technique a démontré son efficacité mais nécessite d'être accompagné pour la vulgariser.
- L'utilisation de biocontrôle comme le soufre, le silicium dans les programmes fongicides.
- Le recours au désherbage mécanique en remplacement du désherbage chimique.

● Motivation du collectif

La majorité des agriculteurs qui constituent le groupe 30 000 sont motivés par la préservation de leur capital sol. Leur volonté de faire évoluer leurs pratiques en intégrant des techniques innovantes et des leviers agronomiques pour réduire l'usage des produits phytosanitaires et répondre aux attentes sociétales.

Le groupe veut favoriser les échanges pour faire progresser leurs pratiques basées sur leur propre retour d'expérience. Les thématiques de travail concernent la maîtrise des couverts végétaux dans leur système de culture, l'intégration de biocontrôle dans les programmes pour diminuer l'usage de phytosanitaire sur leur exploitation...



© service CID RAGT

12

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2019
Localisation : Bassin versant du Viaur et de l'Aveyron, Lévezou
Filière : Grande Culture, Polyculture élevage
Groupe : 14 exploitations
SAU du groupe : 1569 ha
Groupe ressource : DEPHY Aveyron
Structure d'animation : RAGT Plateau Central
Animateur : Serge MONCET
(smoncet@ragt.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie

Groupe Couverts végétaux en GCPE

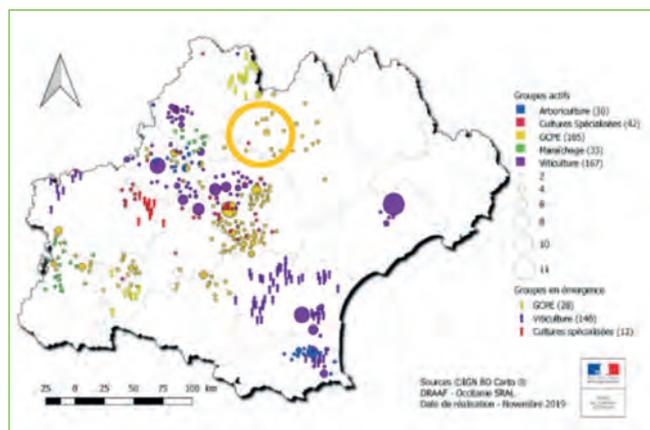
Le projet « groupe 30 000 Couvert Végétal Aveyron »

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le groupe est localisé sur les bassins versant du Viaur et de l'Aveyron. Les exploitations se situent sur des territoires naturels très variés en partant du plateau du Lévezou, du Ségala, du Rougier au causse du Quercy. C'est un territoire d'élevage par excellence avec du bovin lait, ovin lait, bovin viande, volaille, porc...

De nombreux signes officiels de qualité sont présents sur le territoire : AOP/AOC Roquefort, Laguiole, Cantal, Bleu des Causses, Pérail (IGP, AOC en cours), en viande : Veau d'Aveyron et du Ségala (LR), Agneaux de l'Aveyron (IGP, LR), Porc fermier du Sud-Ouest...

Les enjeux de ce territoire sont agronomiques avec un objectif de maintien de la fertilité des sols mais aussi environnementaux avec la préservation du sol et de l'eau avec des phénomènes d'érosions récurrents.



● Objectifs de réduction phytos : Une baisse de 20% de l'IFT avec une baisse de la pression des invasives comme le Ray Grass résistant.

Leviers travaillés par le groupe :

- L'allongement des rotations : pour diminuer la pression des adventices et du Ray Grass résistant.
- L'intégration de couverts végétaux en interculture : Les objectifs sont de limiter l'érosion du sol, d'en améliorer sa fertilité, limiter le développement des adventices, générer un impact positif sur la culture suivante
- Des cultures associées : Pour sécuriser l'implantation de prairies ; cette technique a démontré son efficacité mais nécessite d'être accompagnée pour la vulgariser.
- L'utilisation de biocontrôle comme le soufre, le silicium dans les programmes fongicides
- Le recours au désherbage mécanique en remplacement du désherbage chimique.

● Motivation du collectif

La majorité des agriculteurs qui constituent le groupe 30 000 sont motivés par la préservation de leur capital sol. Leur volonté de faire évoluer leurs pratiques en intégrant des techniques innovantes et des leviers agronomiques pour réduire l'usage des produits phytosanitaires et répondre aux attentes sociétales.

Le groupe veut favoriser les échanges pour faire progresser leurs pratiques basées sur leur propre retour d'expérience. Les thématiques de travail concernent la maîtrise des couverts végétaux dans leur système de culture, l'intégration de biocontrôle dans les programmes pour diminuer l'usage de phytosanitaire sur leur exploitation...



© Service CID RAGT

13

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018

Localisation : Gers

Filière : Grandes Cultures

Groupe : 9 exploitations

dont 2 en conversion AB

SAU du groupe : 964 ha

Groupe ressource : DEPHY Gers
et DEPHY ail 82

Structure d'animation : Chambre
d'agriculture du Gers

Animatrice : Mélanie FOURNIER

(melanie.fournier@gers.chambagri.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie

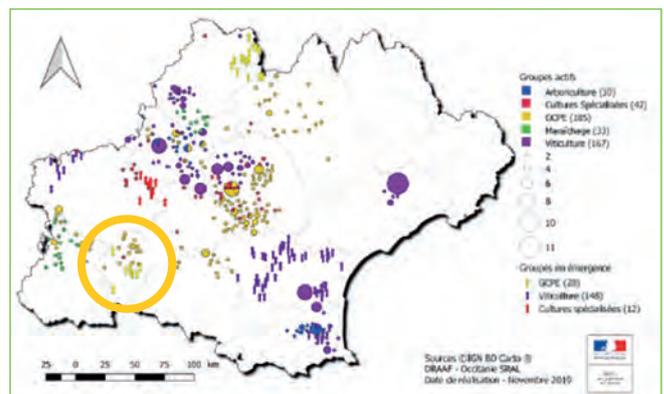
Groupe ail du Gers

Le projet « ail du Gers » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Les producteurs d'ail de ce groupe sont situés sur le territoire de la Lomagne gersoise et la Lomagne Garonnaise. Cette région se caractérise par ses terres principalement de type argilo-calcaires plus ou moins profondes de coteaux légers. Certaines parcelles sont en vallée de cours d'eau mineurs. L'influence climatique principale est de type océanique. La zone est cependant soumise à l'influence méditerranéenne et au vent d'Autan qui assèche le territoire. Les étés sont généralement secs et chauds, précédés au printemps d'un risque d'échaudage fréquent. L'environnement pédoclimatique confère au territoire un potentiel agronomique moyen à bon avec une très forte hétérogénéité intra-parcellaire (remembrement important) et d'une exploitation à l'autre. Les possibilités de développer des cultures spécialisées tel que l'ail dépendent de la capacité d'irrigation essentiellement avec des retenues collinaires.

La vulnérabilité du territoire de la Lomagne par rapport aux produits phytosanitaires est réelle en particulier sur les eaux de surface exploitées pour la ressource en eau potable. Sur ce territoire on observe une très forte dynamique de conversions en AB. Dans ce territoire à potentiel agronomique moyen, la rentabilité des exploitations passe inévitablement par la recherche d'un optimum technico-économique quant à l'utilisation raisonnée des intrants.



● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Limiter voire supprimer l'usage du glyphosate et des insecticides.

Leviers travaillés par le groupe :

- Le nettoyage du matériel pour éviter de propager les maladies cryptogamiques et les graines d'adventices.
- Le recours au désherbage mécanique.
- Le décalage des dates de semis (retardé) pour éviter la présence de la mouche du semis et des premières feuilles de l'ail, densité de peuplement (diminuée pour réduire les risques de maladies fongiques : rouille).

● Motivation du collectif

La SICA Terre de Lomagne est une organisation professionnelle qui regroupe une quarantaine de producteurs d'ail. Les nouveaux enjeux imposés par les négociants et le marché impliquent une évolution du mode de production. La Chambre d'Agriculture, partenaire privilégié de cette organisation professionnelle (O.P.), a souhaité accompagner des producteurs d'ail dans cet objectif de réduction de l'IFT sur la culture d'ail. Nous avons sollicité des producteurs adhérents ou non à l'O.P., ils ont répondu favorablement et se sont montrés vivement intéressés par cette démarche. D'autres producteurs de la filière sont intéressés par le thème et suivront la dynamique, en particulier lors des journées de restitution.

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018
Localisation : Sud Ouest du Tarn
 Gaillaicois/Lauragais
Filière : Semences Potagères
 et Fourragères
Groupe : 15 exploitations
SAU du groupe : 2030 ha
Groupe ressource : DEPHY Tarn et
 DEPHY EXPE AGROSEM
Structure d'animation : Chambre
 d'agriculture du Tarn
Animatrice : Camille BOURGOIS
 (c.bourgeois@tarn.chambagri.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie

Groupe SEMENCES

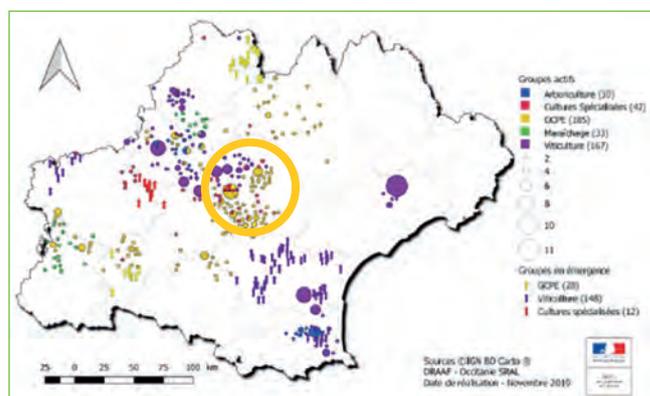
Le projet « groupe 30 000 Semence » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

La filière semences potagères s'est historiquement développée sur le territoire du Lauragais il y a près de trente ans. Sur cette zone, les exploitations céréalières étaient en recherche de cultures de diversification à forte valeur ajoutée. La contractualisation développée notamment par des établissements semenciers implantés dans l'Aude a impulsé le développement des semences potagères sur cette zone dans un premier temps.

Par la suite, la zone de multiplication s'est développée plus largement sur le département, répondant aussi aux problématiques d'isolement des cultures propres à la production semencière.

D'autre part, la production de semences fourragères est historique dans le Tarn. Ces productions sont réparties sur tout le département. Mais la majorité des producteurs se trouve dans le Gaillaicois.



● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : - 10 % en cultures spécialisées.

Leviers travaillés par le groupe :

- Reconnaissance d'adventices, de ravageurs et de maladies afin de mieux connaître les seuils de nuisibilité et les gérer avec moins d'intrants phytosanitaires.
- Diffuser les techniques alternatives à l'usage des produits phytosanitaires (ex : journée sur la pratique du fauchage /andainage en cultures porte-graines en substitution de l'usage de défanants)
- Créer des partenariats (exemple : visite d'une entreprise qui développe des robots désherbeurs).

● Motivation du collectif

Au niveau de la filière, il s'agit de proposer un contexte d'échanges entre les agriculteurs multiplicateurs, les experts techniques (FNAMS, Chambre d'agriculture, etc) et les établissements semenciers pour une meilleure diffusion des informations concernant la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Le fonctionnement du groupe dédié à la réduction des produits phytosanitaires en culture de semences potagères permet aux agriculteurs d'être en relation directe avec des experts techniques. Il s'agit de faire remonter plus rapidement les problématiques de terrain et de faciliter le changement des pratiques par des échanges directs avec les experts concernés.

Journée démonstration pratique : Fauchage-andainage



CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018

Localisation : Bas Quercy
(Tarn et Garonne et Lot)

Filière : melon

Groupe : 12 exploitations

SAU du groupe : 870 ha de SAU
dont 60 ha de melon

Groupe ressource : DEPHY expé
AgrécoMel

Structure d'animation : Chambre
d'agriculture de Tarn et Garonne

Animatrice : Sylvie BOCHU

(sylvie.bochu@agri82.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie

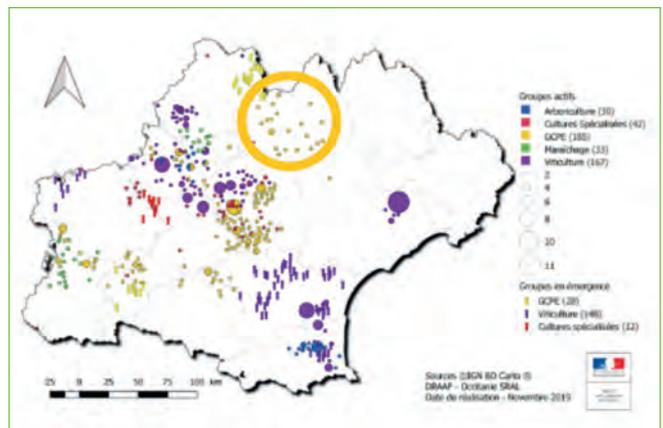
Groupe melon en Quercy

Le projet « groupe 30 000 Le melon en Quercy » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire est celui du bas Quercy, berceau historique de la production de melons dans le Tarn et Garonne et le Lot. Sur ce territoire, il existe une IGP « Melon du Quercy ». Le Quercy est un terroir de sols argilo calcaire, avec un réseau de lacs collinaires et de rivières.

Le Quercy est à la fois sous influence climatique océanique et méditerranéenne. Les exploitations ont une SAU moyenne et sont de typologie « polyculture ». Les grandes cultures : blé, tournesol et maïs sont prépondérantes et rentrent dans la rotation avec la culture de melons. Le Quercy est une zone diversifiée avec des cultures de prunes, de vignes (raisin de table et raisin de cuve). Des exploitations ont des ateliers d'élevage : bovins, palmipèdes.



● Motivation du collectif

Les agriculteurs du groupe 30000 Le melon en Quercy sont motivés pour changer leur pratique d'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Leur motivation vient surtout de la demande sociétale et du souhait de produire autrement. Ils ont souhaité être accompagnés de façon individuelle et d'échanger en groupe sur leurs pratiques (rencontres automne-hiver). Les échanges sont fructueux et permettent d'aborder les différents leviers qui interviennent dans la réduction des produits phytosanitaires : choix des variétés, travail du sol, conduite de la culture.

● **Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : le groupe s'est donné d'objectif de mieux utiliser les produits de biocontrôle et de diminuer l'utilisation de produits CMR.**

Leviers travaillés par le groupe :

- L'utilisation des biocontrôles comme le phosphanate de potassium (LBG 01F34), les spécialités commerciales à base de soufre dans un objectif de diminuer l'utilisation du mancozèbe.
- Le recours à des outils d'aide à la décision (OAD) comme le suivi des vols de chenilles phytophages
- La mise en place de couverts végétaux chez des membres du groupe
- Le recours au désherbage mécanique en remplacement du désherbage chimique.



CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018
Localisation : AOP Brulhois / Coteaux du Quercy/Fronton et IGP Lavilledieu/Coteaux et terrasses de Montauban
Filière : Viticulture
Groupe : 16 exploitations dont 4 en agriculture biologique
SAU du groupe : 500 ha de vignes dont 42 en Agriculture Biologique
Groupe ressource : Groupe DEPHY Gaillac
Structure d'animation : Chambre d'agriculture du Tarn et Garonne
Animatrice : Manon BARON
(manon.baron@agri82.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie

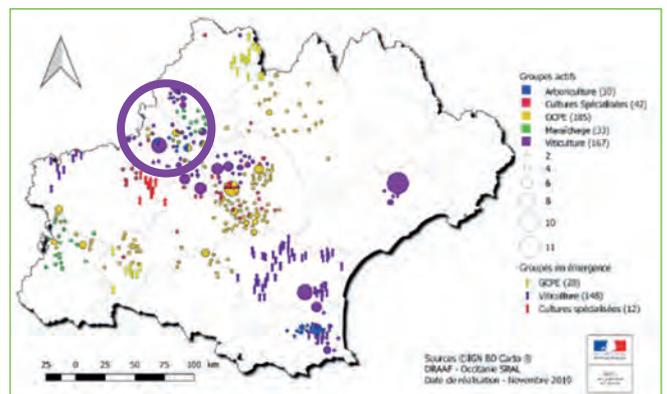
Groupe Viticulture Tarn et Garonne : réduction des IFT, - désherbage mécanique et engrais verts en viticulture

Le projet « Groupe 30 000 Viticulture Tarn et Garonne » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le groupe rassemble toutes les appellations et IGP du Tarn et Garonne, petite région viticole de 3000ha. Le territoire étant pédo-climatiquement très hétérogène, on y retrouve une grande diversité de terroirs, de vins et de pratiques. La grande majorité des exploitations viticoles sont en polyculture avec notamment beaucoup d'arboriculture et de grandes cultures et occasionnellement de l'élevage. Cette architecture type des exploitations viticoles du Tarn et Garonne est un réel avantage en termes de biodiversité et d'entretien des paysages. C'est aussi un territoire avec des enjeux environnementaux importants, effectivement tous les producteurs sont en zone

vulnérable. Ils ne sont pas situés sur des captages prioritaires, mais de nombreux captages sont positionnés sur les ressources en eaux superficielles (sur la Garonne, le Tarn...).



- **Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Une baisse de 20 à 30 % de l'IFT en fonction de la pression parasitaire et des données de modélisation : en lien avec le BSV et le logiciel Optidose de l'IFV.**

Leviers travaillés par le groupe :

- La modulation des doses : En travaillant sur la pertinence des dates de traitement en fonction du climat et des modèles (IFV) et sur les doses (Optidose)
- Réduction des insecticides, notamment vers de grappe en développant l'utilisation de la confusion sexuelle ou l'emploi de BT.
- L'augmentation de la part de biocontrôle comme le soufre ou les Phosphonates contre le mildiou.
- Le recours au désherbage mécanique en remplacement du désherbage chimique.
- Mise en place d'engrais verts.

● Motivation du collectif

Les producteurs sont très motivés par les échanges avec les producteurs membres du réseau DEPHY de Gaillac et par l'ensemble des actions qu'ils ont mises en œuvre. De nombreux producteurs réfléchissent de plus à une conversion vers l'Agriculture Biologique et sont donc également très intéressés par les informations et échanges de pratiques sur le travail du sol sous le rang de vigne. Les échanges entre producteurs de différentes appellations mais avec des objectifs de production sensiblement équivalents leur semblent également très enrichissants.



17

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018

Localisation : AOP, AOC côtes du Roussillon, AOP Rivesaltes, AOP Muscat de Rivesaltes

Filière : Viticulture

Groupe : 9 exploitations dont 1 en AB, 5 conversions AB, 4 en démarche HVE

SAU du groupe : 2430 ha

Groupe ressource : DEPHY 66

Structure d'animation : Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales

Animateur : Olivier BARBEROUSSE

(o.barberousse@pyrenees-orientales.chambagri.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie

Groupe des 9 Caves indépendantes en Roussillon

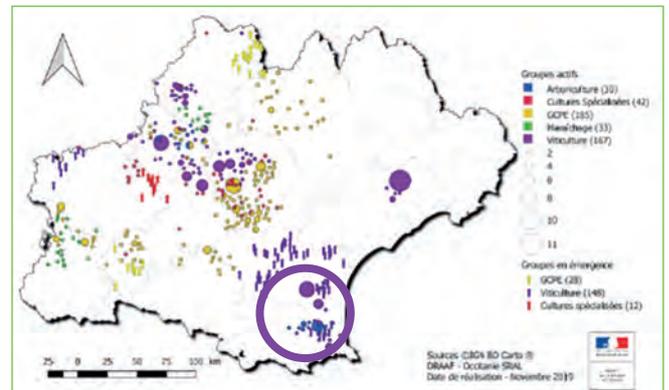
Le projet 3000 Fermes « Les 9 Caves indépendantes en Roussillon »

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire se situe dans le secteur des Aspres où la principale production est la viticulture. Ce sont principalement des vins d'appellations qui sont produits sur ce territoire. On y retrouve l'AOP COTES DU ROUSSILLON, AOC COTES DU ROUSSILLON LES ASPRES, AOP RIVESALTES, l'AOP MUSCAT DE RIVESALTES pour une surface totale de 360 ha de vignes.

Neuf exploitations composent le groupe. Leurs vignobles sont situés principalement sur le secteur viticole des Aspres (8) et une est localisée dans la vallée de l'Agly sur le territoire d'un captage prioritaire (Espira de l'Agly).

La diversité des situations sur les pratiques agroenvironnementales est forte, elle est soulignée comme un atout lors des réunions. Le point commun des exploitants est la volonté de réduire l'impact environnemental tout en maintenant le haut niveau de qualité des raisins produits. Certains par conviction, d'autres par nécessité « réglementaire » ou technique.



- **Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Une baisse de l'IFT en fonction de la pression parasitaire et des données de modélisation : en lien avec le BSV.**

Leviers travaillés par le groupe :

- Passage en démarche HVE (Haute valeur environnementale).
- Le passage en agriculture Biologique (AB).
- Le recours à la confusion sexuelle dans la lutte contre le vers de grappe. La technique de confusion a démontré son efficacité mais nécessite malgré tout un gros travail de suivi afin de s'assurer de l'efficacité de la démarche.
- L'utilisation de biocontrôle comme le soufre.
- Le recours au désherbage mécanique en remplacement du désherbage chimique.

● Motivation du collectif

Les agriculteurs du groupe 30 000 sont déjà engagés dans la démarche de diminution d'intrants phytosanitaires. Afin d'aller plus loin, de développer de nouvelles stratégies de production sur leurs exploitations et d'intégrer les attentes sociétales en matière de réduction d'usage des produits phytosanitaires, ils ont décidé de créer un groupe 30 000.

La possibilité d'échanger avec d'autres agriculteurs et de partager leurs expériences, notamment sur les thématiques techniques comme le passage en démarche HVE, la lutte d'eudémis par confusion sexuelle, les engrais verts et l'utilisation croissante des produits biocontrôle ont été un élément clé de leur engagement. L'engagement dans cette démarche permet de bénéficier des expériences de chacun et d'échanger sur les pratiques tout au long de la campagne.

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018
Localisation : AOP Gaillac / Tarn
Filière : Viticulture
Groupe : 18 exploitations
SAU du groupe : 461 ha
Groupe ressource : groupe DEPHY Gaillacois
Structure d'animation : Chambre d'agriculture du Tarn
Animatrice : Virginie VIGUÈS
(v.vigues@tarn.chambagri.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie

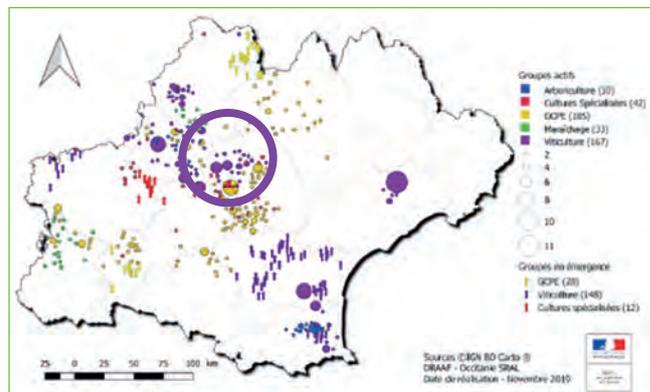
Groupe Phyt'Eco3 : pour des systèmes viticoles ECONomes en intrants, ECONomiquement durables et ECOlogiquement respectueux

Le projet « Phyt'Eco3 » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le secteur concerné est le Gaillacois, situé dans la partie nord-ouest du département du Tarn. Il représente 24 % de la superficie du Tarn et abrite 70 000 habitants, soit 19 % de la population du département. Le climat, sous influence océanique dégradée, mais avec une tendance méditerranéenne assez nette, et la diversité des conditions pédologiques ont permis la présence d'une très grande diversité de productions. On retrouve en particulier des productions que l'on ne retrouve quasiment pas ailleurs dans le département : la viticulture, filière emblématique du territoire avec l'AOP Gaillac, l'arboriculture, le maraîchage dans une moindre mesure. Le vignoble compte 6550 ha de vignes dont 3 120 ha en AOP ; 2 384 ha en IGP et 1 045 ha sans IG répartis en 108 caves particulières et 2 caves coopératives. Il y a environ 600 producteurs, dont la moitié tire l'essentiel de leur revenu de la vigne. 1 000 personnes travaillent au sein des

exploitations viticoles, dont 410 salariés. Le chiffre d'affaires de la filière est de l'ordre de 50 à 60 millions d'euros. La production de vin varie, suivant les millésimes de 300 000 hl à 400 000 hl. L'objectif est que les exploitations du groupe soient représentatives des systèmes de production viticole du Gaillacois, des signes de qualité et des modes de commercialisation.



● Motivation du collectif

La motivation des viticulteurs engagés dans le groupe 30 000 est multiple. Elle recoupe des enjeux environnementaux (préservation du milieu), économiques (baisse des charges avec maintien du niveau de rendement ou de rémunération), de santé (limitation des produits classés CMR) et d'images (reconquête d'une clientèle via une certification HVE ou labélisation AB). Pour atteindre ces objectifs, il semblait primordial pour les viticulteurs, de constituer un groupe d'échanges de pratiques entre pairs afin de rompre l'isolement technique.

● Objectifs de réduction : Divers objectifs suivant les exploitations allant des IFT de références HVE, à un IFT = 0 pour les herbicides.

Leviers travaillés par le groupe : La limitation et si possible l'arrêt du recours aux herbicides par le travail du sol ou l'enherbement sous le rang.

- Augmentation de la fertilité du sol par la mise en place de couverts végétaux
- La baisse du recours aux produits phytosanitaires en termes :
 - de nombre de passages
 - de doses d'applications
 - et grâce à la substitution par des produits de biocontrôles (confusion, phosphonates...)



CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018
Localisation : AOP Cahors
Filière : Viticulture
Groupe : 20 exploitations dont 3 en CAB
SAU du groupe : 564 ha dont 72.29 en CAB
Groupe ressource : DEPHY du Tarn
Structure d'animation : Vivaloalie
Animatrice : Manon MOULY
(manon.mouly@vivaloalie.com)

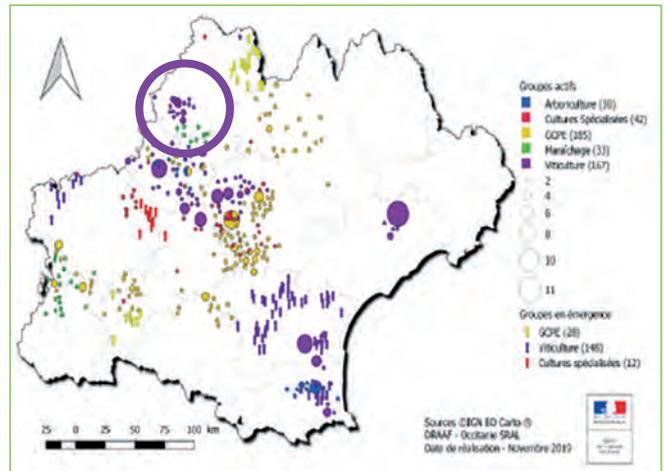


Le réseau des 30 000 en Occitanie Groupe Phyto Progrès Cahors

Le projet « groupe Phyto Progrès Cahors » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire se situe en appellation Cahors, avec une situation pédoclimatique très variable au sein du vignoble avec des terroirs très marqués entre la vallée du Lot et les coteaux. Le vignoble cadurcien est concerné par de nombreux signes de qualité, l'AOC Cahors tout d'abord, mais également les IGP Côtes du Lot, Coteaux du Quercy et Comté Tolosan. Le vignoble de Cahors est caractérisé par un cépage quasi unique: le Malbec, vinifié seul ou en assemblage avec le Merlot ou le Tannat. Le challenge sur ce vignoble est de gérer la pression mildiou très présente sur les vignobles de vallée, notamment due à des brouillards matinaux.



● Motivation du collectif

Vivaloalie a monté 3 groupes 30 000, chacun étant ancré sur son territoire, avec ses spécificités locales. La structure permet l'échange entre les groupes et la transmission de connaissances et d'expérience. Les viticulteurs sont sensibilisés de longue date aux enjeux environnementaux. Ils travaillent avec la norme Agri confiance 005 depuis plusieurs années et sont en cours d'intégration de la démarche Haute Valeur Environnementale. Ce projet répond à une demande des vignerons formulée début 2017 lors des groupes d'échange et de travail qui ont été animés auprès des vignerons adhérents dans la réflexion stratégique de Vivaloalie. Ce projet est une occasion pour structurer leurs réflexions et formaliser leurs initiatives en plan d'action concret tout en bénéficiant d'un accompagnement technique rassurant dans la prise de risque. Les viticulteurs sont enthousiastes à l'idée de mettre en pratique les méthodes déjà expérimentées par les groupes DEPHY, portant sur la même problématique et riche de nombreuses années de résultats.

● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : millésime, et du potentiel de progression de chacun.

Leviers travaillés par le groupe :

- Le raisonnement des traitements : Outils d'aide à la décision, modélisation des risques et modélisation des doses.
- L'utilisation de biocontrôle comme le soufre ou les Phosphonates contre le mildiou, sur zones sensibles à proximité du Lot.
- Le recours au désherbage mécanique, notamment le travail mécanique du sol sous le rang.





CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018
Localisation : AOP Fronton
Filière : Viticulture
Groupe : 20 exploitations
 dont 1 en CAB
SAU du groupe : 415.39 ha
 dont 73.24 en CAB
Groupe ressource : DEPHY du Tarn
Structure d'animation : Vivalie
Animatrice : Manon MOULY
 (manon.mouly@vivalie.com)



Le réseau des 30 000 en Occitanie

Groupe Phyto Progrès Fronton

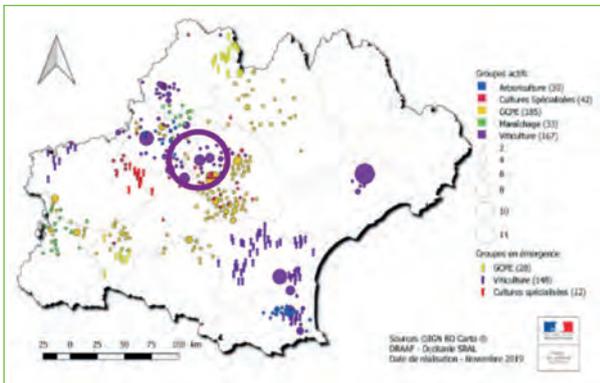
Le projet « groupe Phyto Progrès Fronton » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le vignoble de Fronton, réparti sur les départements de la Haute Garonne et du Tarn et Garonne, représente une surface de 2 400 ha et 65 000 hL de production annuelle.

Le vignoble de Fronton est caractérisé par un cépage inédit : la Négrette, vinifié seul ou en assemblage avec du Cabernet franc, du Cabernet-Sauvignon et de la Syrah.

Le contexte pédoclimatique est peu marqué mais comporte tout de même 3 types de terroirs reposant sur les 3 terrasses fluviales du Tarn : les boubènes (galets, sables et limons), les rougets (argilo-limoneux), les graves. Dans le frontonnais, la pression environnementale étant d'autant plus forte que le vignoble est soumis au mitage urbain. Le vignoble Frontonnais, par sa proximité à l'agglomération toulousaine, est confronté à une problématique d'urbanisation des zones rurales. La médiation sociale et la mise en place de communication permettant de valoriser les efforts des vignerons pour diminuer l'usage des produits phytosanitaires doit permettre de mieux concilier viticulture, vie locale et tourisme.



● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Une baisse de 30 % de l'IFT en fonction du millésime, et du potentiel de progression de chacun.

Leviers travaillés par le groupe :

- Le raisonnement des traitements : BSV, observation parcellaire, OAD, données météo précises.
- L'utilisation de biocontrôle : augmenter les surfaces en confusion sexuelle afin de réduire les attaques de vers de grappe sur raisins, porte d'entrée du Botrytis. Il s'agit d'un enjeu majeur pour le cépage Négrette caractéristique de l'appellation.
- Le recours au désherbage mécanique : favoriser la mise en place de couverts végétaux et le travail mécanique du sol ou encore la tonte sous le rang.

● Motivation du collectif

Vivalie a monté 3 groupes 30 000, chacun étant ancré sur son territoire, avec ses spécificités locales. La structure permet l'échange entre les groupes et la transmission de connaissances et d'expérience. Les viticulteurs sont sensibilisés de longue date aux enjeux environnementaux. Ils travaillent avec la norme Agri confiance 005 depuis plusieurs années et sont en cours d'intégration de la démarche Haute Valeur Environnementale. Ce projet répond à une demande des vignerons formulée début 2017 lors des groupes d'échange et de travail qui ont été animés auprès des vignerons adhérents dans la réflexion stratégique de Vivalie.

Les viticulteurs du frontonnais ont fait part de leur volonté d'augmenter l'utilisation de produits de biocontrôle ; la confusion sexuelle par exemple, pour lutter contre les vers de la grappe, permet à la fois de réduire l'IFT insecticide et fongicide contre le Botrytis. Cette lutte est d'autant plus pertinente à Fronton où le cépage phare, la Négrette présente une sensibilité accrue à ce champignon. La lutte contre l'enherbement, d'autre part, doit passer par des alternatives au glyphosate comme le travail mécanique du sol ou les couverts végétaux. Les vignerons se retrouvent pour travailler ensemble sur les techniques à développer au vignoble.



© Vivalie

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018
Localisation : AOP Gaillac
Filière : Viticulture
Groupe : 20 exploitations dont 1 en CAB
SAU du groupe : 719,61 ha dont 73,24 en CAB
Groupe ressource : DEPHY du Tarn
Structure d'animation : Vivaloalie
Animatrice : Manon MOULY
(manon.mouly@vivaloalie.com)



Le réseau des 30 000 en Occitanie Groupe Phyto Progrès Gaillac

Le projet « groupe Phyto Progrès Gaillac » en bref

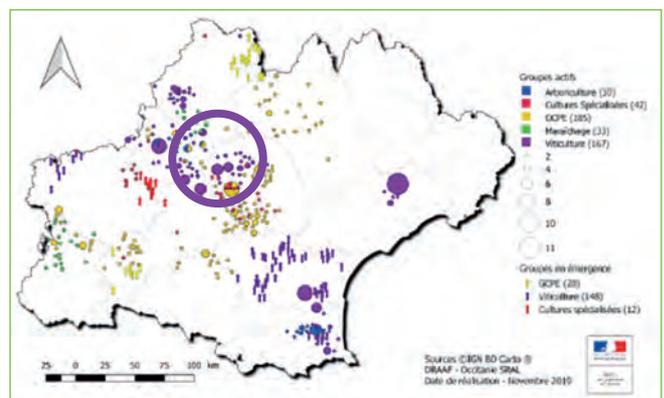
● Situation géographique et enjeux territoriaux

Dans le département du Tarn, la viticulture est concentrée autour de Gaillac, vignoble qui représente une surface de 3 400 ha et 155 000 HL.

La diversité des cépages et vins existants sur le vignoble reflète la diversité des terroirs présents. On note 3 terroirs majoritaires de part et d'autre du Tarn et sur le plateau Cordais.

Le vignoble gaillacois est concerné par de nombreux signes de qualité, l'AOC Gaillac tout d'abord, mais également les IGP Côte du Tarn et Comté Tolosan.

Le challenge sur ce vignoble est de gérer des cépages aux sensibilités, aux maladies différentes et donc d'éviter la systématisation des traitements à l'échelle de l'exploitation et de l'adapter plutôt aux cépages.



● Motivation du collectif

Vivaloalie a monté 3 groupes 30 000, chacun étant ancré sur son territoire, avec ses spécificités locales. La structure permet l'échange entre les groupes et la transmission de connaissances et d'expérience. Les viticulteurs du groupe Phyto Progrès de Gaillac sont sensibilisés de longue date aux enjeux environnementaux. Ils ont l'habitude de travailler avec les membres du groupe DEPHY, un réseau mature sur le gaillacois, et riche de nombreuses années de résultats. Impliqués dans la démarche Agri-confiance depuis plusieurs années, le groupe 30 000 de Gaillac est actuellement en train de passer la certification Haute Valeur Environnementale, pilotée par Vivaloalie. Les viticulteurs souhaitent développer les couverts végétaux sur leurs exploitations, technique déjà bien étudiée et déployée par le groupe DEPHY du Tarn. Un partenariat avec l'IFV a également été mis en place afin que les viticulteurs puissent se former tout au long de la campagne sur des thématiques qu'ils ont identifiées : les couverts sous le rang, le travail du sol et les produits de biocontrôles.

● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Une baisse de 30 % de l'IFT en fonction du millésime, et du potentiel de progression de chacun.

Leviers travaillés par le groupe :

- L'utilisation des outils d'aide à la décision (OAD) : Réduire les traitements en traitant moins mais au bon moment.
- L'utilisation de biocontrôle : pour gérer la pression mildiou importante sur certains cépages du gaillacois comme le Mauzac ou encore le Gamay, les phosphonates sont des molécules intéressantes à utiliser dans ce type de contexte.
- Le recours au désherbage mécanique : favoriser la mise en place de couverts végétaux et le travail mécanique du sol ou encore la tonte sous le rang.





CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2019

Localisation : (Principales appellations ou petites régions agricoles) : AOP Fitou/Corbières

Filière : Viticulture

Groupe : 20 exploitations dont 1 en agriculture biologique

SAU du groupe : 474 ha dont 58 en Agriculture Biologique

Groupe ressource : Groupe DEPHY du Narbonnais

Structure d'animation : Chambre d'agriculture de l'Aude

Animateur : Frédéric GRANGER
(frederic.granger@aude.chambagri.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie

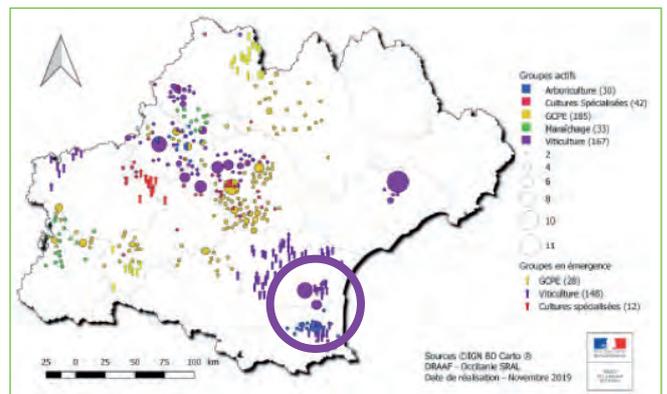
Groupe MONT TAUCH

Le projet « groupe 30 000 MONT TAUCH » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire se situe dans le massif des hautes Corbières où la principale production est la viticulture. Ce sont principalement des vins d'appellations qui sont produits sur ce territoire. On y retrouve l'AOP FITOU, l'AOP CORBIÈRES, l'AOP MUSCAT DE RIVESALTES pour une surface totale de 1160 ha. Ce vignoble est situé sur des coteaux, il est très morcelé avec des parcelles de taille inférieure à 1 ha et des vignes de plus de 40ans.

Les enjeux de ce territoire sont touristiques mais aussi environnementaux avec la préservation de la ressource en eau potable.



● Motivation du collectif

La majorité des agriculteurs qui constituent le groupe 30 000 sont déjà engagés dans la démarche Terra Vitis. Afin d'aller plus loin, de développer de nouvelles stratégies de production sur leurs exploitations et d'intégrer les attentes sociétales en matière de réduction d'usage des produits phytosanitaires, ils ont décidé de créer un groupe 30.000.

La possibilité d'échanger avec d'autres agriculteurs engagés dans le réseau DEPHY et de partager leurs expériences, notamment sur les thématiques techniques comme la confusion sexuelle et l'utilisation croissante du biocontrôle ont été un élément clé de leur engagement. L'engagement dans cette démarche permet de bénéficier des expériences de chaque membre du groupe et d'échanger sur les pratiques tout au long de la campagne.

- **Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Une baisse de 33 % de l'IFT en fonction de la pression parasitaire et des données de modélisation : en lien avec le BSV et le logiciel EPCure de l'IFV.**

Leviers travaillés par le groupe :

- L'utilisation de biocontrôle, par exemple le soufre ou les Phosphonates contre le mildiou
- L'utilisation des outils d'aide à la décision, les observations et des bulletins techniques pour optimiser les traitements
- La protection différenciée entre les parcelles.



CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2019
Localisation : AOP Montpeyrroux
Filière : Viticulture
Groupe : 17 exploitations dont 2 en agriculture biologique
SAU du groupe : 241 ha dont 28 en Agriculture Biologique
Groupe ressource : GIEE des Côtes de Thongue
Structure d'animation : Chambre d'agriculture de l'Hérault
Animatrice : Marine PITHON
(pithon@herault.chambagri.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie : Coopérative Castelbarry Montpeyrroux

Le projet « Castelbarry Coopérative - Engagée à produire des vins sains comme nosterres » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire de l'appellation d'origine protégée Montpeyrroux est à dominante agricole et tout particulièrement viticole. Forte de l'engagement de ses viticulteurs et de l'orientation qualité des vins qui y sont produits, la renommée de cette appellation n'est plus à faire. S'appuyant sur les contreforts du Larzac et de la Séranne et du fameux Mont Baudille, c'est l'association de la beauté de ces vignobles de petite altitude (entre 120 et 350 mètres d'altitude) qui a permis le très fort déve-

● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires :

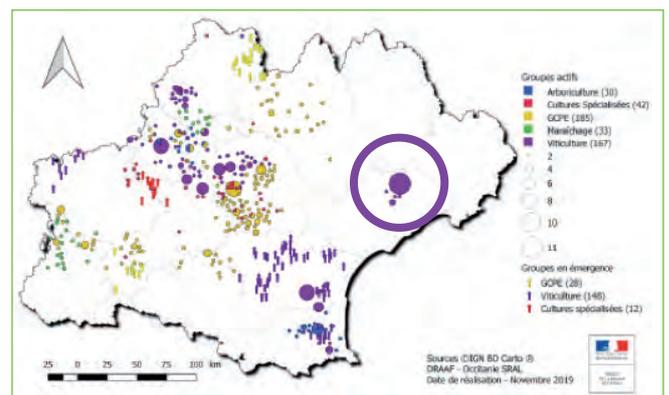
1. Réduction de l'utilisation des herbicides, notamment dans un objectif gouvernemental de sortie du glyphosate à 3 ans
2. Arrêt total d'utilisation de produits CMR à horizon 3 ans
3. Réduction des IFT hors herbicides via l'intégration des produits de biocontrôle

Leviers travaillés par le groupe :

- Groupe technique de campagne : Observation et tournées tous les 15 jours permettent d'adapter finement les stratégies et de raisonner ensemble les produits à utiliser et de limiter les CMR voire de ne pas les utiliser du tout.
- Le recours à la confusion sexuelle dans la lutte contre le vers de grappe. La technique de confusion a démontré son efficacité mais nécessite malgré tout un gros travail de suivi afin de s'assurer de l'efficacité de la démarche.
- L'utilisation de biocontrôle comme le soufre ou les huiles essentielles permet d'augmenter l'efficacité des traitements et de diminuer l'IFT.

veloppement de l'œnotourisme autour des villages de Montpeyrroux et d'Arboras.

Les enjeux de ce territoire sont touristiques mais aussi environnementaux avec la préservation de la ressource en eau potable. La réduction des produits phytosanitaires est alors un enjeu sanitaire, environnemental et sociétal.



● Motivation du collectif

Les vignerons de la cave coopérative Castelbarry sont conscients que le risque sanitaire concerne à la fois les utilisateurs de produits phytosanitaires et les non utilisateurs. Les premiers étant concernés par un risque d'intoxication directe. Pour les seconds, le risque est d'autant plus élevé que l'exposition coïncide avec la période d'application des produits phytosanitaires par les professionnels dans une zone ultra œnotouristique. Ce qui les a poussés à mettre en place la confusion sexuelle sur plus de 230 ha, et à souscrire des engagements MAEC sur près de 200 et aujourd'hui à créer un groupe 30 000. La possibilité d'échanger avec d'autres agriculteurs engagés sur un territoire voisin et engagé en Terra Vitis et AB et de partager leurs expériences, notamment sur les thématiques techniques de l'utilisation du biocontrôle ont été un vrai plus dans leur engagement.



© CA 34

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2019
Localisation : Plateau ou vallée du Lot pour de l'AOP CAHORS et IGP Côtes du Lot
Filière : Viticulture
Groupe : 13 exploitations dont 6 en agriculture biologique ou en cours de conversion
SAU du groupe : 267 ha dont 107 en Agriculture Biologique ou en cours de conversion
Groupe ressource : DEPHY Tarn
Structure d'animation : VITIVISTA
Animateur : Grégoire BOBINEAU
(gbobineau@vitivista.com)



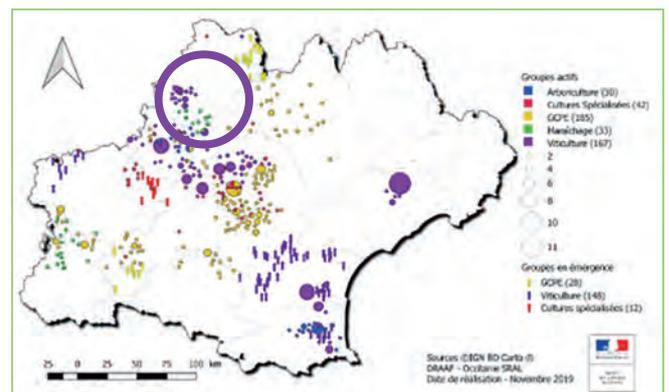
Le réseau des 30 000 en Occitanie

En vigne, réduire ces intrants phyto par l'appropriation de nouvelles pratiques agro-écologiques

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Dans un département rural comme le Lot, les espaces naturels couvrent 70 % du territoire. Plus qu'un cadre de vie privilégié, c'est un véritable atout, indispensable au développement d'activités comme l'agriculture ou le tourisme. Mais cet environnement exceptionnel est fragile. Agir aujourd'hui pour le préserver, c'est travailler pour l'avenir. L'activité viticole s'articule essentiellement autour de la vallée du Lot entre Cahors et Puy l'Evêque avec quelques vignobles satellites sur Rocamadour et les Coteaux de Glanes. Elle représente plus de 4000 ha.

Les principaux enjeux de ce territoire sont environnementaux (préservation de la ressource en eau, de la qualité de l'air, de la biodiversité), sociétaux (cohabitation de l'activité agricole au sein des zones d'habitations), et touristique (intégration paysagère, patrimoniale).



● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires :

- Diminuer de 30 % les IFT (Herbicide, Fongicide, Insecticide-Acaricide) à la fin des 3 années/moyenne IFT initiale du groupe.
- Augmenter de 50 % l'IFT biocontrôle.
- Augmenter la biodiversité des sols

Leviers travaillés par le groupe :

- Augmenter la biodiversité par la mise en place de couverts végétaux.
- Développer le travail mécanique du sol et la diminution de la surface désherbée.
- Améliorer les connaissances techniques sur les maladies et les ravageurs, la mise place de plus d'O.A.D. et de parcelles avec des témoins non traités
- Utiliser de manière croissante des produits de biocontrôle.
- Améliorer la qualité de la pulvérisation, l'autonomie et la maîtrise des réglages matériels.

● Motivation du collectif

La majorité des agriculteurs qui constituent le groupe 30 000 sont déjà engagés dans une démarche de certification (HVE ou Agriculture Biologique). Afin d'aller plus loin, d'améliorer leurs connaissances techniques, de développer de nouvelles stratégies de production sur leurs exploitations et d'intégrer les attentes sociétales en matière de réduction d'usage des produits phytosanitaires, ils ont trouvé intéressant d'intégrer le réseau des groupes 30.000.

La possibilité d'échanger entre eux, mais aussi avec d'autres agriculteurs engagés dans le réseau DEPHY, de partager leurs expériences sur les thématiques comme la baisse de l'usage des produits phytopharmaceutiques, l'utilisation croissante des produits de biocontrôle, l'amélioration des techniques de pulvérisation, l'augmentation de la biodiversité, ont été des éléments clés de leur engagement.



25

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018

Localisation : AOP Chasselas de Moissac

Filière : Raisin de table

Groupe : 14 exploitations dont 3 en agriculture biologique

SAU du groupe : 336,15 ha de SAU

Groupe ressource : DEPHY AOP Fronton

Structure d'animation : Chambre d'agriculture de 82

Animatrice : Karine GHION

(karine.ghion@agri82.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie

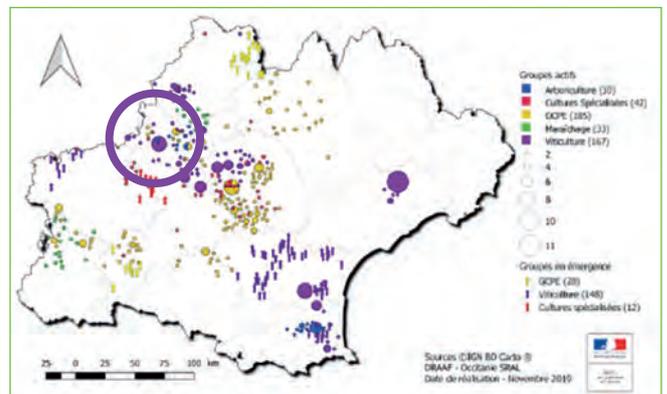
Groupe raisin de table

Le projet « groupe 30 000 Raisin de table : pratiques de demain avec moins de produits phytosanitaires » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire se situe dans la zone d'appellation du chasselas de Moissac. Le raisin de table représente globalement environ 1 100 ha. Ces parcelles sont situées sur des coteaux, il est très morcelé avec des parcelles de taille souvent inférieure à 1 ha.

Au-delà de l'image de qualité AOP Chasselas de Moissac, la filière raisin de table souhaite également pouvoir communiquer sur la mise en place de pratiques agro-écologiques auprès des consommateurs. Le travail sur la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et sur leur mode d'utilisation constituent un enjeu social important à la fois pour la santé des utilisateurs mais aussi pour répondre aux interrogations et au besoin d'informations de la population locale. Cette filière est en effet particulièrement présente localement au travers des circuits courts.



● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : Une baisse de l'IFT en fonction de la pression parasitaire et des données de modélisation : en lien avec le BSV.

Leviers travaillés par le groupe :

- La modulation des doses : Ces modulations adaptées à la surface foliaire et à la pression parasitaire permettent d'employer jusqu'à 1/3 de la dose homologuée tout en conservant une bonne efficacité.
- L'utilisation de biocontrôle comme le soufre ou les Phosphonates et le recours à la confusion sexuelle dans la lutte contre le vers de grappe.
- Le recours aux alternatives au désherbage chimique.

● Motivation du collectif

Le groupe s'est structuré autour de trois motivations principales. En premier, c'est une motivation économique, les coûts de production augmentent et les prix de vente sont fluctuants selon le marché. Il est nécessaire pour les producteurs de conserver un produit de qualité répondant aux exigences croissantes des metteurs en marché vis-à-vis des pratiques culturales et de la demande sociétale. Ensuite, c'est le souhait de mieux préserver la santé des utilisateurs et la préservation de l'environnement qui a motivé le groupe. Enfin, les producteurs se sont retrouvés au travers d'une attente commune de maintenir les exploitations fruitières de petite taille pouvant répondre à des circuits courts et leur volonté de soigner l'image du raisin de table produit en France auprès de la population.

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018
Localisation : Moyenne vallée de la Têt (66)
Filière : Arboriculture
Groupe : 10 exploitations dont 1 en agriculture biologique
SAU du groupe : 359 ha
Groupe ressource : DEPHY pêche 66
Structure d'animation : Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales
Animateur : Adrien LABORDE
a.laborde@pyrenees-orientales.chambagri.fr



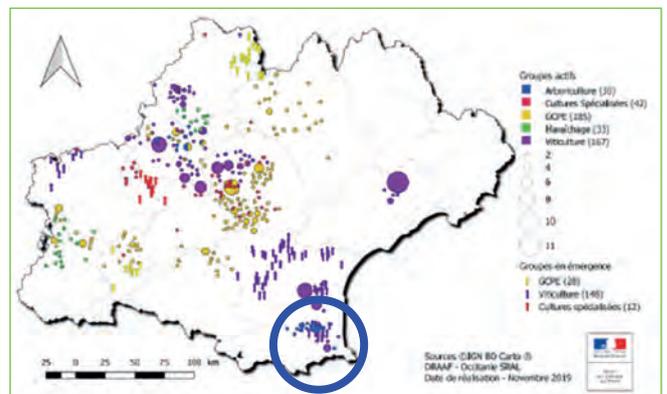
Le réseau des 30 000 en Occitanie

Groupe Coopérative la MELBA

Le projet « groupe 30 000 La Melba » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire se situe dans la vallée de la têt, au pied du Canigou le massif des hautes Corbières où la principale production est la pêche et la nectarine. Ce sont principalement des exploitations familiales qui bénéficient de conditions pédoclimatiques favorables à la production de fruits à noyaux et d'un réseau collectif d'irrigation avec des parcelles équipées d'irrigation localisée (goutte à goutte ou micro jets). Plus de 80 % de la production est dirigée sur le marché national et notamment les chaînes de la grande distribution. Le reste est destiné à l'exportation principalement pour la Belgique et la Suisse



● Motivation du collectif

3 des 10 agriculteurs qui se sont engagés dans le collectif 30 000 fermes étaient déjà dans le groupe DEPHY fermes « pêches 66 ». Les exploitations sont également certifiées global gap et vergers écoresponsables (équivalence certification environnementale niveau 2) et envisagent de se diriger vers la certification HVE. La conduite des vergers en agriculture raisonnée est une constante depuis de nombreuses années avec l'introduction autant que possible de moyens de biocontrôle en substitution des produits de protection des plantes de synthèse : huiles minérales, soufre, confusion sexuelle contre la tordeuse orientale du pêcher.

Les arboriculteurs du groupe bénéficient d'un suivi technique de la chambre d'agriculture et d'un suivi épidémiologique hebdomadaire sur une parcelle de référence de l'exploitation afin d'avoir un suivi précis de la dynamique des différents bioagresseurs dans les vergers. L'objectif de ce groupe est d'aller plus loin dans l'analyse des pratiques afin d'affiner encore les stratégies en travaillant sur le choix des produits (éliminer les produits les plus toxiques, les plus impactant sur la faune auxiliaire...) et les stratégies de protection mises en œuvre.

● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : réduire autant que possible l'IFT chimique en fonction de la pression parasitaire.

Leviers travaillés par le groupe :

- Le suivi épidémiologique avec une parcelle de référence par exploitation qui est suivie par un technicien. Ces observations sont complétées par celles réalisées par le producteur sur le reste du verger.
- La substitution des produits de synthèse par des solutions de biocontrôle : confusion sexuelle, soufre, huile minérales
- L'étude des analyses de résidus de pesticides dans les fruits à la récolte : Même si ce n'est pas vraiment un levier d'action, c'est un indicateur complémentaire à l'IFT qui est particulièrement surveillé par certains clients (GMS étrangères et françaises). L'objectif est de réduire les IFT mais aussi le nombre de matières actives détectées à l'analyse et pour cela on favorise également les produits de biocontrôle voire parfois les impasses au niveau des traitements.



CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018
Localisation : Plaine du Roussillon et Aspres (66)
Filière : Arboriculture
Groupe : 10 exploitations dont 1 en agriculture biologique
SAU du groupe : 384 ha
Groupe ressource : pêche 66
Structure d'animation : Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales
Animateur : Claude FANDOS/
 Reinaldo AGUILAR
 (r.aguilar@pyrenees-orientales.chambagri.fr)



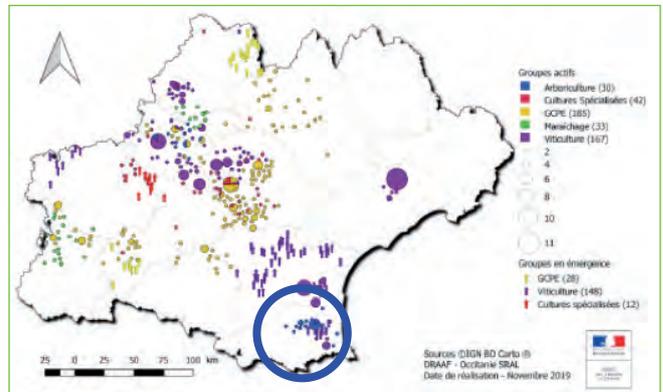
Le réseau des 30 000 en Occitanie

Groupe OP Sud Délices

Le projet « groupe 30 000 Sud Délices » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire se situe dans la plaine du Roussillon, bordure des Aspres autour de Thuir. C'est un ancien secteur viticole où l'arboriculture s'est développée suite à l'installation d'un réseau collectif d'irrigation sous pression. Ce sont principalement des exploitations de taille moyenne à importante qui bénéficient de conditions pédoclimatiques favorables à la production de fruits à noyaux. Plus de 70 % de la production est dirigée sur le marché national et notamment les chaînes de la grande distribution. Le reste est destiné à l'exportation principalement en Allemagne et Belgique.



● Objectifs de réduction phytos : L'objectif est de réduire autant que possible l'IFT chimique en fonction de la pression parasitaire.

Leviers travaillés par le groupe :

- Le suivi épidémiologique avec une parcelle de référence par exploitation qui est suivie par un technicien. Ces observations sont complétées par celles réalisées par le producteur sur le reste du verger.
- La substitution des produits de synthèse par des solutions de biocontrôle : confusion sexuelle, soufre, huile minérales, piégeage massif...
- L'étude des analyses de résidus de pesticides dans les fruits à la récolte : c'est un indicateur complémentaire à l'IFT qui est particulièrement surveillé par certains clients (GMS étrangères et françaises). L'objectif est de réduire les IFT mais aussi le nombre de matières actives détectées à l'analyse et pour cela on favorise également les produits de biocontrôle voire parfois les impasses au niveau des traitements.

● Motivation du collectif

2 des 10 agriculteurs engagés dans le collectif 30 000 fermes étaient déjà dans le groupe DEPHY fermes « pêches 66 ». Les exploitations sont également certifiées global gap et vergers écoresponsables (équivalence certification environnementale niveau 2) et envisagent de se diriger vers la certification HVE. La conduite des vergers en agriculture raisonnée est une constante depuis de nombreuses années avec l'introduction autant que possible de moyens de biocontrôle en substitution des produits de protection des plantes de synthèse : huiles minérales, soufre, confusion sexuelle contre la tordeuse orientale du pêcher, piégeage massif contre la mouche méditerranéenne.

Les arboriculteurs du groupe bénéficient d'un suivi technique de la chambre d'agriculture et d'un suivi épidémiologique hebdomadaire sur une parcelle de référence de l'exploitation afin d'avoir un suivi précis de la dynamique des différents bioagresseurs sur l'exploitation. L'objectif de ce groupe est d'aller plus loin dans l'analyse des pratiques afin d'affiner encore les stratégies en travaillant sur le choix des produits (éliminer les produits les plus toxiques, les plus impactant sur la faune auxiliaire...) et les stratégies de protection mises en œuvre.



CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018

Localisation : (Principales appellations ou petites régions agricoles) : Tarn-et-Garonne

Filière : Arboriculture

Groupe : 12 exploitations dont 1 en AB et 3 mixtes AB/PFI

SAU du groupe : 533 ha dont 411 engagés dans le groupe, dont 30 en AB

Groupe ressource : DEPHY Pommes 82 et GIEE arbonovateur

Structure d'animation : Chambre d'agriculture du Tarn et Garonne

Animatrice : Marie DORDOLO

(m.dordolo@agri82.fr)



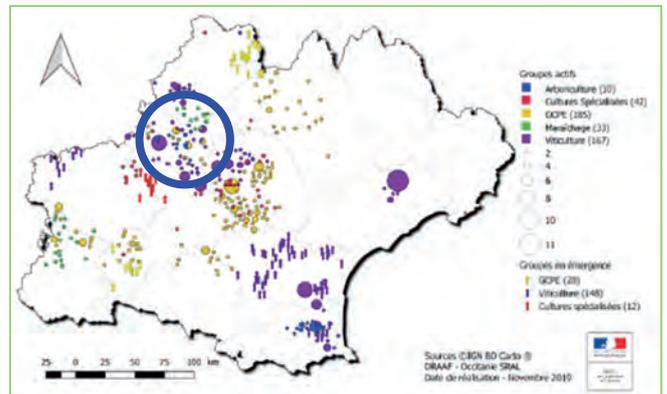
Le réseau des 30 000 en Occitanie

Groupe ARBORESPONSABLE 82

Le projet « ARBORESPONSABLE 82 » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le territoire se situe dans le Tarn-et-Garonne, dans des zones de plaines et de coteaux. C'est le 1er département français pour la production de pommes et prunes de table. Les espèces travaillées dans le groupe sont représentatives des productions arboricoles du département : majoritairement pommes et prunes, avec sur de plus petites surfaces d'autres espèces à pépins et noyaux. Il y a un enjeu fort sur la réduction des produits phytosanitaires sur ce territoire étant donné la concentration des vergers.



● Motivation du collectif

Le groupe s'est constitué à partir de 2 groupes d'agriculteurs s'étant déjà côtoyés à l'occasion de formations, ce qui a facilité la cohésion entre les producteurs. Il y avait également la volonté d'associer des producteurs en conventionnel, AB, mixte avec différents circuits de commercialisation pour inciter les échanges et multiplier et transférer plus largement les enseignements du groupe.

La motivation première des agriculteurs engagés dans le groupe est la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Ils se sont engagés pour répondre à des enjeux territoriaux, de santé, mais également pour améliorer l'image de leur métier auprès du grand public.

D'autre part, les échanges apportés par le fonctionnement en collectif a été une réelle motivation pour l'engagement dans ce projet. La possibilité de discuter entre les membres du groupe des différentes techniques employées par chacun et également apprendre les uns des autres est un véritable atout.

● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires : réduction moyenne de l'IFT d'environ 5 % à 10 % en fruits à pépins et de 10 % à 15 % en fruits à noyaux.

Leviers travaillés par le groupe :

- Adaptation stratégie maladie aux sensibilités variétales
- Limitation emploi cuivre sur bactériose prunier
- Broyage des feuilles (prophylaxie contre la tavelure)
- Confusion sexuelle contre les lépidoptères
- Utilisation virus de la granulose et *Bacillus thuringiensis*
- Désherbage mécanique
- Filets insect'proof en cerisier ou en pommier
- Haies et bandes fleuries
- Variétés résistantes tavelure



CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2019

Localisation : Hautes-Pyrénées, Gers et Pyrénées Atlantiques

Filière : maraichage

Groupe : 20 exploitations dont 7 en agriculture biologique

SAU du groupe : 416 ha (55 ha en légumes de plein champ et 5,3 ha sous abris)

Groupe ressource : DEPHY 31 cultures légumières

Structure d'animation : Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées

Animateur : Thierry MASSIAS

(t.massias@hautes-pyrenees.chambagri.fr)



Le réseau des 30 000 en Occitanie

Jardins et vergers de Bigorre

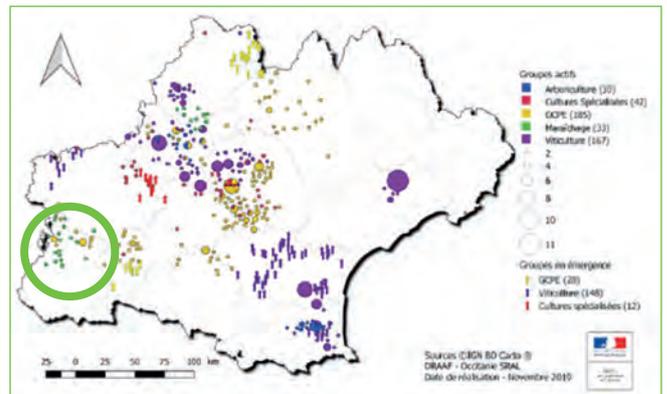
Le projet « groupe 30 000 jardins et vergers de Bigorre » en bref

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Ce groupe se situe majoritairement sur le département des Hautes-Pyrénées mais aussi 1 exploitation limitrophe sur le département des Pyrénées Atlantiques et 1 dans le Gers. Une très grande disparité existe dans la typologie des exploitations car certaines sont en maraichage sur des petites surfaces et d'autres sont mixtes en maraichage/grandes cultures ou maraichage/élevage.

Nous distinguons deux zones distinctes avec un potentiel de production pour de bonnes conditions pédoclimatiques :

- une zone de plaine pour des sols de limons à limons argileux avec une pluviométrie annuelle en moyenne de 900 mm/an.
- Une zone de moyenne montagne (500 à 700 m d'altitude) avec des sols de limons pour une pluviométrie annuelle de 1200 mm/an.



● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires :

- L'installation d'engrais vert en fonction de l'objectif choisi et de la période.
- La mise en place de bandes fleuries afin de favoriser l'installation et le maintien de faune auxiliaire.
- La diminution des herbicides par : la mise en place de couverts végétaux, le désherbage mécanique, le recours à la solarisation et / ou technique d'occlusion.
- La diminution des fongicides et insecticides par : la modélisation de certaines maladies en lien avec le BSV, le choix des variétés avec des critères de résistances, la mise en place d'un réseau de piégeage avec des phéromones afin de cibler les interventions, l'utilisation et développement de la PBI (protection biologique intégrée).
- L'emploi de produits de bio-contrôle et choix des produits par rapport à leur innocuité sur la faune auxiliaire.
- La formation à l'observation, aux seuils d'intervention et l'autonomie dans la prise de décision.

● Motivation du collectif

Les agriculteurs qui constituent ce groupe 30 000 sont en vente directe au détail. En contact avec la clientèle, ils s'engagent pour fournir un légume de qualité respectueux de l'environnement.

La mixité de producteurs(trices) en conventionnel et en agriculture biologique dans ce groupe facilite les échanges, les partages d'expériences et les témoignages dans une optique de réduction d'usage des produits phytosanitaires. Dès lors, ils ont décidé de créer un groupe 30.000 afin d'utiliser d'autres techniques de production.



30

CARTE D'IDENTITÉ

Année d'engagement : 2018

Localisation : Tarn, Tarn et Garonne, Haute Garonne, Lot et Aveyron

Filière : Horticulture

Groupe : 18 établissements engagés (dont 3 pépinières)

SAU du groupe : 48 300m² (dont 28 500m² en pépinière)

Groupe ressource : DEPHY Ferme Horticulture (Plantes en pots et Pépinière)

Structure d'animation : ASTREDHOR Sud-Ouest GIE Fleurs et Plantes (33882 – Villenave d'Ornon)

Animatrice : Clarisse ARCENS
(clarisse.arcens@astredhor.fr)



Le réseau des 30 000 Fermes Occitanie

Groupe Horticulture

Plantes en pots et Pépinière

● Situation géographique et enjeux territoriaux

Le groupe est composé à 80% d'horticulteurs plantes en pots. 75% de la SAU totale du groupe (48,3ha) est sous abris (37ha). 55% de la SAU du groupe est couverte par la pépinière hors sol et pleine terre (26,5ha). Les productions sous serres sont confinées et chauffées, le climat est favorable au développement de divers ravageurs des cultures. En extérieur la problématique réside dans la gestion des adventices. Pour ces deux exemples de problématiques, les dégâts sont majoritairement d'ordre esthétique et impactent la qualité de la culture. Hors en production de plantes ornementales le seuil de tolérance quant à la qualité de la culture est quasi-nul. Ainsi avec le retrait de molécules de lutte contre ces ravageurs et adventices les méthodes alternatives prennent tout leur intérêt et trouvent leur place dans ce groupe.

● Objectifs de réduction des produits phytosanitaires :

- Lâcher d'auxiliaire de culture pour lutter contre les ravageurs
- Optimisation des auxiliaires indigènes en évitant volontairement l'usage des PP non compatibles.
- Favoriser l'installation des auxiliaires indigènes avec des IAE
- Utilisation d'un substrat mycorhizé pour prévenir l'installation de champignons du sol nuisibles
- Utilisation de paillage en pépinière hors sol et pleine terre pour limiter le développement d'adventices
- Introduction de micro-organismes dans les substrats
- Meilleure maîtrise énergétique des surfaces chauffées

● Motivation du collectif

Nous travaillons en étroite relation avec les Fermes des DEPHY et les Ingénieurs Réseaux pour ajuster au mieux les techniques aux besoins. De plus les fermes du groupe sont suivies par un conseiller horticole spécialisé, également animateur ECOPHYTO, dont les recommandations s'inscrivent dans les démarches de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires au profit des méthodes alternatives. Aussi, nous tâchons à lier les groupes dans nos échanges. A travers les groupes 30 000, les fermes inter-agissent, notamment lors des journées techniques spécifiques aux groupes. Sont également conviées les fermes DEPHY. La diversité du groupe en fait sa force : les techniques, expériences, besoins et connaissances variés alimentent les témoignages et les partages entre pairs. Les plus hésitants sont rassurés et encouragés à adopter les techniques alternatives avec le soutien de l'animateur/conseiller.



© Serres Ramon (Albi)

RECUEIL RÉALISÉ GRÂCE À LA PARTICIPATION DES ANIMATEURS 30 000



- **Clarisse ARCENS**, Astredhor Sud-Ouest
- **Txomin ELOSEGUI**, Chambre d'agriculture de l'Ariège
- **Frédéric GRANGER**, Chambre d'agriculture de l'Aude
- **Jean-françois LEVRAT**, Chambre d'agriculture de l'Aveyron
- **Bastien CARTERY**, Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
- **Tara HOPKINS**, Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
- **Mélanie FOURNIER**, Chambre d'agriculture du Gers
- **Marine PITHON**, Chambre d'agriculture de l'Herault
- **Christelle DROGUET**, Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées
- **Thierry MASSIAS**, Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées
- **Valérie SOULERE**, Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées
- **Olivier BARBEROUSSE**, Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales
- **Claude FANDOS**, Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales
- **Adrien LABORDE**, Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales
- **Camille BOURGOIS**, Chambre d'agriculture du Tarn
- **Maëva COLOMBET**, Chambre d'agriculture du Tarn
- **Ghislain PERDRIEUX**, Chambre d'agriculture du Tarn
- **Virginie VIGUES**, Chambre d'agriculture du Tarn
- **Manon BARON**, Chambre d'agriculture du Tarn et Garonne
- **Sylvie BOCHU**, Chambre d'agriculture du Tarn et Garonne
- **Marie DORDOLO**, Chambre d'agriculture du Tarn et Garonne
- **Karine GHION**, Chambre d'agriculture du Tarn et Garonne
- **Céline GUILLEMAIN**, Chambre d'agriculture du Tarn et Garonne
- **Serge MONCET**, RAGT Plateau Central
- **Manon MOULY**, Vinovallie
- **Grégoire BOBINEAU**, Vitivista

Coordination de la réalisation du document :

- **Gabrielle GALIPAUD GLOAGUEN**, Chargée de mission animation ECOPHYTO au sein de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie

Comité de rédaction :

- **Nicolas SOURD**, Chambre d'agriculture de l'Aude
- **Pierre GOULARD**, Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie
- **Gwenaëlle BIZET**, **Amélie GENAY** et **Christine VILLA** DRAAF Occitanie
- **Joël RAYMOND**, DREAL Occitanie

Avec la contribution de :

- **Jean-Christophe LEGENDRE**, Sameline RICHEM ASTREDHOR Sud-Ouest
- **Laurent DELIERE**, Cellule d'Animation Nationale DEPHY (INRA)
- **Maxime LIENARD**, Cellule d'Animation Nationale DEPHY (APCA)
- **Loïc DOUSSAT**, Chambre d'agriculture de l'Aude
- **Aurélien VINCENT**, Chambre d'agriculture de la Gironde
- **Marc FRATANTUONO**, Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales
- **Julie CADOT**, Chambre d'agriculture du Tarn et Garonne
- **Eric L'HELGOUACH**, Chambre d'agriculture du Vaucluse
- **Lionel ALLETTO**, **Marie BOITELET** Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie
- **Cathy ECKERT**, CTIFL

Pour citer le document :

- Galipaud Gloaguen G. et al. 2019. Les collectifs d'agriculteurs engagés pour la baisse des produits phytosanitaires en Occitanie. Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie. 50p



Décembre 2019

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

